

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Grégory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne



Par
le colonel
Alex Cornu,
président
de la SVO

Décidée en assemblée générale de la Société vaudoise des officiers (SVO) le 11 mars 1994 à Payerne, la fusion avec la *RMS* est aujourd'hui une réalité.

C'est non sans une certaine émotion que je rédige ce premier éditorial qui marque ainsi le début d'une collaboration qui se veut riche et durable.

Ce mariage de raison nous a été dicté avant tout par la conjoncture actuelle mais aussi par un souci de rationalisation. Le nombre de revues militaires en Suisse romande se compte par dizaines. Il est de plus en plus difficile de trouver des rédacteurs bénévoles et ces périodiques sont souvent tributaires de la bonne volonté d'un seul homme, je serais tenté de dire d'un homme seul qui, en cas de lassitude bien compréhensible, met l'édifice en péril.

Même le lecteur le plus assidu n'a pas le temps de tous les lire, d'autant plus qu'ils traitent du même sujet et reprennent parfois les mêmes articles.

Nous avons la chance de disposer en Suisse roman-

Billet du président

de d'une revue qui fait autorité depuis des lustres, qui est rédigée par un rédacteur très compétent qui fait appel à des auteurs de talent pour traiter des sujets de haut niveau permettant, comme le dit si bien le Président de l'ARMS dans son éditorial, de développer les connaissances et la culture générale des officiers.

N'oublions pas non plus que la *RMS* est un organe de la Société suisse des officiers qui appartient avant tout aux sections cantonales de Suisse romande. Il était dès lors tout à fait naturel que la SVO réponde à l'appel lancé par l'Association de la *RMS*. Cette fusion s'inscrit dans l'ordre logique des choses. Sans vouloir être moraliste, nous pensons que, si notre exemple pouvait être suivi, cela permettrait un redimensionnement salutaire du paysage médiatique militaire de Suisse romande.

La *RMS* ne traite pas des activités de la troupe sur le terrain, des cérémonies militaires et autres informations générales. Ce créneau est couvert par d'autres publications.

De son côté, le Service d'information du DMF a su insuffler ces dernières années, un esprit d'ouverture vis-à-vis de la presse qui a

été apprécié. Le service d'information, bien que composé de trois personnes seulement (300 en France), a également accompli un travail remarquable d'information «officielle» destiné à tous les militaires de ce pays, aux cadres en particulier, ainsi qu'aux fonctionnaires du DMF.

La plupart des offices du DMF ainsi que les Grandes Unités de l'Armée éditent une riche documentation largement distribuée. Il n'en reste pas moins que la presse de milice a son rôle à jouer, je dirais même qu'elle est indispensable au bon équilibre de la presse militaire de ce pays, car elle permet de se distancer du point de vue officiel en n'épousant pas systématiquement les idées du commandement.

Pour conclure, je citerai le passage d'une lettre que Monsieur Eckmann a adressée à la SVO en juin de cette année et qui va tout à fait dans le sens évoqué ci-dessus:

«Votre contribution à l'information est appréciable. Il importe que la politique de sécurité soit le plus largement diffusée et l'apport de la presse militaire spécialisée est irremplaçable.»

A. C.



Paradoxalement la Guerre froide préservait la paix.

La polarisation du monde en deux camps retranchés, accumulant de part et d'autre des armements infernaux, maintenait une discipline de sécurité réciproque, dissuadant le recours aux grandes orgues de la guerre totale.

La chute du Rideau de fer a créé l'illusion que s'ouvrirait une ère de démocratie, d'économie de marché et de paix dans le désarmement général. Cinq ans ont passé. A l'Est, la démocratie peine à effacer les séquelles du communisme où la dictature assurait le travail, fût-il forcé. A l'Ouest, elle s'abandonne à d'inquiétantes déliquescences. La concurrence des grands espaces stimule la croissance des uns et accentue la marginalisation des autres, lourde de conflits sociaux. Libérés des contraintes de la guerre froide, nationalismes, séparatismes, rivalités ethniques ou religieuses éclatent en conflits impitoyables que ni l'ONU, ni

Permanence de la sécurité

Par M. Georges-André Chevallaz,
ancien président de la Confédération

l'Union européenne, en dépit d'efforts louables, ne s'avèrent capables de maîtriser et que leurs erreurs sont parfois susceptibles d'attiser encore.

Réagissant à son marasme, la Russie pourrait bien retrouver sa conviction nationale, sa discipline, sa force militaire, de là, sa volonté d'affirmation, sinon d'expansion dans le jeu des puissances. Enfin, non loin d'ici, nourri de sa misère et d'un long contentieux colonial, l'intégrisme politique de pays musulmans, leur pression démographique, leur diaspora nombreuse, pourraient bien poser quelques problèmes internationaux et de coexistence intérieure à l'Europe. Loin de dissiper les menaces de contrainte, de violence et de guerre, la chute du Mur de Berlin en a plutôt accru les prétextes et diversifié les formes, de l'immigration sournoise et sans contrôle à travers les frontières dégarnies, aux subversions régionales, aux conflits en Etat ranimant les instincts séculaires, en passant par le chantage au terrorisme et le noyautage intérieur. Tant il est vrai que ce temps où l'intelligence se démulti-

plie à l'infini de l'informatique est aussi celui de l'irrationnel collectif, des gourous manipulateurs et des fanatismes de masses.

Cela postule que nous participions en Etat solidaire, parce que maître de ses décisions, à l'organisation de la sécurité collective, telle qu'elle s'est esquissée par les accords d'Helsinki, impliquant la Russie et l'Amérique du Nord et qui devrait s'assigner, en urgence logique, le rétablissement de la paix dans son espace. Mais surtout, consciente de la fragilité des traités, de la versatilité des alliances et du peu de poids qu'y présentent les petits Etats, la Suisse doit veiller d'abord à sa propre sécurité, celle de ses frontières, celle de ses villes, celle de ses axes routiers et ferroviaires, celle de son espace aérien. C'est un premier apport de solidarité. «C'est par là que vous contribuerez à la sécurité de l'Occident» confiait à l'un de nos officiers le général Powell, récemment chef de l'état-major américain.

G.-A. Chz

Hommage aux formations destinées à la couverture frontière

par le major EMG Alain Jaccard

Rapport de la brigade frontière 1

Le vendredi 11 novembre, date symbolique s'il en est, le brigadier Bernard Privat, commandant de la brigade frontière 1, a dirigé, au Grand-Théâtre de Genève, son dernier rapport bisannuel auquel étaient convoqués tous ses officiers. En présence de nombreuses personnalités et officiers généraux, le brigadier Privat avait tenu à donner à ce dernier rapport – Armée 95 oblige – un lustre particulier. Après avoir rappelé que la faiblesse de notre zone frontière, constatée en 1936 et 1937, à l'occasion d'exercices d'alerte, avait incité le commandement de l'armée à créer les brigades frontières spécialisées dans la défense de la périphérie du Plateau. Le brigadier Privat a souligné que la brigade, née le 1^{er} janvier 1938, allait être dissoute au 31 décembre 1994, dans le cadre d'Armée 95.

Les orateurs qui se sont succédés à la tribune n'ont pas manqué de souligner l'importance que ces troupes frontière ont représenté tout au long de ces années et que le vide laissé par leur dissolution serait comblé sous une forme ou une autre. En effet, la mission et le terrain demeurent, confiés à d'autres troupes.

Inauguration du «Décor Armée 61»

Un hommage tout particulier aux formations destinées à la couverture frontière composée de troupes de landwehr et de landsturm a été rendu ce même jour par la Société militaire du canton de Genève en inaugurant le «Décor Armée 61». Cet élément décoratif symbolique représente une grande carte de la Suisse en bois verni où sont apposés tous les insignes (de béret) des Grandes Unités de l'Armée issues de la réorganisation de 1961. Confectionné par le gr G 41 de la brigade frontière 1, ce décor a été inauguré dans la soirée par le briga-

dier Privat et le chef du département militaire du canton de Genève, Monsieur le Conseiller d'Etat Olivier Vodoz. Outre un grand nombre d'officiers genevois, de nombreux officiers de la br fr 1 (dont certains sont aussi genevois) ainsi que des représentants des sociétés d'officiers cantonales vaudoises et jurassiennes ont participé à cette inauguration. Conduite de main de maître par le président de la SMG, le lieutenant-colonel Jean-Jacques Herren, cette cérémonie s'est terminée par un apéritif, bien entendu après avoir hissé le décor sur le porche d'entrée du local de la société.

A. J.

Assemblée générale SVO

Le Comité de la Société vaudoise des officiers se fait un grand plaisir d'inviter tous les membres SVO à son **Assemblée générale qui aura lieu le samedi 11 mars 1995, à l'Aula magna du Château d'Yverdon-les-Bains.**

Le programme sera le suivant:

- 08 h 30 : Accueil des participants
- 09 h 15 : Assemblée générale statutaire
- 10 h 30 : Conférence de Monsieur Cornelio Sommaruga, Président du Comité International de la Croix-Rouge, qui parlera du sujet suivant: «Conflits actuels et missions du CICR».
- 11 h 45 : Vin d'honneur offert par la Ville d'Yverdon-les-Bains
- 12 h 15 : Repas
- Tenue: tenue de service / poignard
- tenue civile pour les officiers libérés de leurs obligations militaires

Inscriptions: des cartes d'invitation avec bulletin d'inscription parviendront aux membres SVO par le truchement de leur groupement.

Activités de la SVO pour février 1995

Grâce à une parution mensuelle, nous allons pouvoir vous informer de façon ponctuelle et précise de toutes les activités des groupements de la SVO. Tous les membres SVO peuvent y participer au gré de leur intérêt. Espérons que plusieurs d'entre vous profiteront de cette opportunité.

Groupement de la région morgienne et La Côte

22.02.95 à 20 h 15, Hôtel du Mont-Blanc à Morges:

Conférence dans le cadre A95: sécurité de conférences internationales, au travers d'un exemple vécu: Clinton-Assad par le col EMG H. Monod.

Groupement de Montreux-Aigle

24.02.95 l'après-midi (durée env. 3 heures), Centre de Congrès et d'expositions à Montreux:

Participation à une partie de la répétition générale du rapport de la division de montagne 10, à savoir projection du film vidéo «Armée 95, on y est», décrivant les nouveautés A95 pour la division 10 et l'engagement des nouveaux systèmes d'armes ainsi qu'une visite commentée par des instructeurs des différentes armes d'une vaste exposition d'armement et de matériel militaire.

Groupement de Lausanne

21.02.95 à 18 h 45 au Bâtiment administratif de La Pontaise:

Assemblée générale du groupement, M. le Conseiller d'Etat Philippe Bieler sera l'orateur du jour.

Séminaire «Conduite et instruction militaire»

Le Comité de la Société vaudoise des officiers s'est toujours soucié de proposer à ses membres des programmes d'activités variés et instructifs.

Dans le cadre d'Armée 95, le commandant de la division 1, le divisionnaire André Liaudat, a mis sur pied à l'intention de ses subordonnés (cdt des corps de troupes, capitaines, chefs sct et aides de cdm) un séminaire intitulé «Conduite et instruction militaire».

Il a accepté (nous lui en sommes infiniment reconnaissants) d'y convier également tous les officiers de la Société vaudoise des officiers que cela intéresse.

Nous vous invitons donc à saisir cette opportunité et à vous rendre nombreux à ces séminaires d'un genre nouveau, qui s'inscrivent parfaitement dans le cadre des objectifs d'une société comme la nôtre.

En voici le programme:

Lieu: Lausanne, bâtiment administratif de La Pontaise, grande salle au rez-de-chaussée.

Tenue: civile.

Dates et thèmes:

Mercredi 25 janvier 1995, à 18 h 30. La conduite: le rationnel, l'irrationnel, l'incertitude, la flexibilité.

Mercredi 22 février 1995, à 18 h 30. L'instruction 95: un défi.

Mercredi 22 mars 1995, à 18 h 30. Le montage d'exercices.

La durée de l'exposé sera de 30 à 40 minutes. Puis, la discussion sera ouverte pour répondre à toutes vos questions.

Après le séminaire, le verre de l'amitié sera servi.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Grégory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne



Par
le major
André Berdoz
président du
groupement
SVO
Lausanne

L'engagement à une activité hors service doit être une occasion de se trouver entre camarades, d'y cultiver des liens tout en développant ses connaissances dans un domaine choisi.

La mise sur pied de ces activités hors service représente souvent un immense travail de préparation avec parfois quelques désillusions quant au taux de participation. Permettez-moi d'illustrer mes propos par quelques exemples concrets.

Le citoyen-soldat a l'occasion de se consacrer notamment à des activités sportives mises sur pied gratuitement par l'armée. Cependant, il ne le fait que très peu. Ceci peut être dû à un manque d'informations qui n'arrivent pas jusqu'à lui, mais je crois surtout à un manque de motivation. Rassurons-nous, les sociétés locales de nos villes et villages rencontrent les mêmes difficultés.

Aussi, nous cherchons à inverser la courbe qui tend à voir diminuer régulièrement le taux de participation, baissé constatée lors d'épreuves, concours et manifestations sportives organisées par les Grandes Unités.

Il y a des courses, comme la Patrouille des Glaciers, qui

Activités hors service

rencontrent un succès fou avec une importante couverture médiatique, mais qui s'adressent à une certaine élite. Notre but commun avec les responsables de sociétés militaires et les officiers chargés d'organiser les manifestations hors service, est de rassembler des personnes de tous horizons, heureuses de participer et de se retrouver dans un autre contexte. Il faut donc proposer des activités nouvelles et variées.

Evoquons le cas du cours chef de patrouilles d'hiver, organisé par la brigade blindée 1 et le cap J.-P. Brasey. Ce cours se déroule généralement en tout début d'année en Haute Engadine. Sa durée est d'une semaine avec un effectif de plus de 300 participants. Toutes les techniques de ski de fond y sont enseignées de manière très approfondie avec, à la clé, l'organisation de courses internes. En soirée, une animation par films, conférences par des sportifs de haut niveau, informations médicales et nutritionnelles est organisée. La qualité de l'alimentation y est irréprochable. Malgré l'éloignement du lieu de ce cours, les gens participent pleinement et, qui plus est, n'éprouvent pas le besoin de quitter la caserne le soir.

Notre effort porte sur la diffusion de l'information jusqu'au soldat, car pour le commandant de compagnie, déjà envahi de papiers et de

bien d'autres soucis, ces activités sont secondaires. A mon avis, la voie de l'officier sport à tous les niveaux de commandement devrait être bien mieux exploitée.

Au sein de notre groupement SVO de Lausanne, les activités sportives se déroulent bien. La section tir au pistolet rassemble régulièrement une moyenne de 25 personnes de tous âges. Il en va de même pour la section des cavaliers. Notre programme sport à la carte, au Centre sportif de Dornigny, attire une vingtaine d'officiers réguliers; on y apprend aussi comment entretenir son corps par des analyses personnelles.

Notre souci principal reste l'organisation de conférences qui, l'an dernier, ont attiré une moyenne de 30 personnes par sujet, alors que l'effectif des membres est de plus de 900... Voilà un défi qu'il nous faut relever pleinement.

Ce qui nous motive à poursuivre notre action, c'est l'écho positif des participants qui ont ainsi eu l'occasion de partager un vécu avec d'autres. Rappelons que sans les relations humaines et l'enrichissement qu'elles apportent, toute action reste vaine et stérile. Toutes les activités proposées, et elles sont nombreuses, sont là pour affermir notre esprit de camaraderie et servir notre armée de milice.

Armée 95

Les troupes de forteresse



par le
divisionnaire
Jean-Pierre
Gehri

Bref rappel

Depuis la création de la Confédération, la fortification est en principe une constante dynamique. La conception et l'implantation des ouvrages dépendent largement des fluctuations politico-militaires à nos frontières. Des pionniers comme les généraux Herzog et Dufour ainsi que le colonel Sprecher von Bernegg laissent des traces encore visibles aujourd'hui. Quant au général Wille, sans y être opposé, il craint que le système permanent n'oriente trop les esprits vers la défensive. Le pays connaît diverses périodes de passivité qui se paient cher, en particulier pendant les années de 1920 à 1934 lorsque l'Autorité montre peu d'intérêt pour la fortification. C'est ainsi qu'en 1924, on supprime les troupes de forteresse et que dès lors on délaisse l'entretien et la planification, pour les reprendre à la hâte dès 1936. L'année suivante, sous la menace hitlérienne,

la construction recommence. Mais il est trop tard! En 1939, le général Guisan regrette amèrement l'inachèvement des constructions permanentes, lui qui dans son rapport en souligne l'importance «pour que l'armée de milice soit en mesure d'affronter avec succès le premier choc d'une armée de métier.»

Aujourd'hui

Le Conseil fédéral a décidé une réduction importante de l'effectif des troupes de forteresse et la liquidation d'un grand nombre d'ouvrages devenus obsolètes. Aurait-on oublié le message du général Guisan? Non assurément. D'ailleurs ce n'est pas le moment de baisser la garde!

Avec Armée 95, il s'agit plutôt d'une adaptation de l'énorme effort de construction des années quarante aux exigences opérationnelles de notre temps. Liquider les ouvrages inutiles, oui, mais simultanément réaffecter ceux qui sont encore valables et surtout construire autrement. Afin de maintenir une puissance de feu appropriée, des monoblocs dotés d'un armement performant ont été remis à la troupe depuis plusieurs années, d'autres sont en cours de construc-

tion comme les batteries d'artillerie monoblocs de 15,5 cm, modèle *Bison*, qui tirent à grande portée avec une cadence élevée. Ces canons constituent une solide puissance de feu d'appui général, axée sur les transversales alpines. La conception des gros forts a cédé le pas à des ouvrages de petites dimensions mais très efficaces. Disséminés dans les replis du terrain, ils échapperont mieux aux coups de l'aviation. Déjà d'autres installations ont été réalisées, telles les lance-mines de forteresse de 12 cm et le système anti-chars en casemate de 10,5 cm *Centurion* dont la puissance de feu est particulièrement performante. Sans oublier le renouvellement de l'armement léger et le perfectionnement de plus de 1200 ouvrages minés permanents sur les axes conduisant de la frontière vers l'intérieur du pays. Etant donné qu'Armée 95 a entraîné un bouleversement complet des troupes de forteresse, la structure, les subordonnations et les missions ont dû être revues de fond en comble.

De nouveaux régiments de forteresse – constitués de 2 à 4 bataillons de pionniers – à raison d'un par corps d'armée de campagne et de deux au corps d'armée de montagne ont

été créés. Ces troupes mobilisent rapidement dans leur secteur d'engagement et exploitent les installations permanentes: ouvrages minés, obstacles permanents, lance-mines de fortresse, fortins antichars, abris, ouvrages de conduite (PC) – et artillerie en casemate au corps d'armée de montagne.

En l'absence des troupes divisionnaires, les pionniers de fortresse protègent les ouvrages, surveillent le terrain et se tiennent prêts à exécuter des missions de combat (tirs avec les armes des fortins, mise à feu des ouvrages minés, etc.). En revanche, dès l'arrivée des troupes dans leur secteur, l'infrastructure permanente de conduite et de combat, y compris les ouvrages minés, est subordonnée au commandant du corps de troupes. Dès lors, il appartient à la troupe de fortresse d'assurer l'intégration de l'ensemble des installations et des moyens d'appui.

On peut affirmer que l'OFGF a tout entrepris pour que la fortification conserve son effet dissuasif traditionnel, grâce à la construction de nouvelles installations. D'autres sont projetées dans les secteurs sensibles afin de donner une cohérence opérative valable au future ensemble fortifié helvétique. La fortresse comptera moins d'ouvrages mais une solide puissance de feu conformément à un aphorisme de Frédéric le Grand: «Qui tout défend, ne défend rien». Pour garantir son efficacité, deux condi-

tions me paraissent essentielles. D'une part, il importe que, dans la situation incertaine actuelle, le personnel rajeuni des troupes de fortresse soit parfaitement instruit et conserve son traditionnel esprit de défense, malgré les bouleversements qu'il connaîtra en 1995. Par ailleurs – et c'est impératif – je sollicite les officiers vaudois en particulier et leur entourage de réfléchir aux incidences néfastes de l'initiative socialiste «Pour moins de dépenses militaires et davantage de politique de paix». Jetant le désarroi au sein de l'armée, une telle proposition aurait pour conséquence d'empêcher la réalisation d'Armée 95 et d'arrê-

ter la construction des ouvrages fortifiés projetés. Ainsi donc, l'armée ne serait plus en mesure de remplir sa mission conformément à l'art. 2 de la Constitution fédérale. Le gouvernement se trouvera-t-il dans l'obligation de faire face à toutes menaces prévisibles ou inopinées avec une armée format de poche, équipée d'un armement obsolète et sans avions? Ou bien, au mépris de notre crédibilité sur le plan international et de la neutralité, sera-t-il contraint d'assurer la sécurité du pays par l'adhésion à une alliance militaire? Comme si le Conseil fédéral n'avait pas assez de problèmes à résoudre!

Innover c'est bien, être cohérent c'est mieux! Officiers attention... tout fout le camp!

Le poignard est remis aux officiers comme symbole de cette qualité. Son port est prévu avec la tenue de service (ancienne), sauf exceptions quasi constantes. La nouvelle tenue de service prend peu à peu la relève et se porte sans poignard.

La tenue de sortie va changer et sera identique pour tous les militaires, tous grades confondus.

La casquette a pratiquement disparu.

Officiers, tout fout le camp sans que vous vous en aperceviez puisque, vous qui ordonnez, êtes des nôtres.

Soyez cohérents et rendez-vous compte que si un poignard continue à être remis aux nouveaux officiers – avec boucle de fixation – ce n'est pas pour étendre le fromage à tartiner du CCG.

Les nouveaux équipements démontrent que la dernière possibilité offre tend au port du poignard avec la tenue de sortie (ancienne ou/et nouvelle) et que pour être cohérents les responsables feraient bien de prendre rapidement les mesures pratiques qui s'imposent.

Merci d'avance à ceux qui feront la preuve par l'acte qu'ils ont pris conscience de cette situation que le soussigné se permet de dénoncer dans l'intérêt du corps des officiers.

Major P.-A. Perrenoud, Vevey

Activités de la SVO en mars 1995

Groupement de Lausanne

25 et 26.03.95 (dates de remplacement)

01 et 02.04.95)

Course à ski au Pigne d'Arolla.

Renseignements et inscriptions auprès du groupement Lausanne.

Du 22 au 26.03.95

Visite de la marine de guerre allemande à Kiel, organisée par l'ASSO Lausanne.

Renseignements auprès de B. Schweingruber, Automobiles Royal SA à Crissier.

Groupement de Montreux-Aigle

17.03.95 à 18 h 30 à l'Hôtel Victoria à Glion

Assemblée générale du groupement avec, comme conférencière, Madame la Conseillère nationale Suzanne Sandoz.

Rappels

Assemblée générale SVO:

Le samedi 11 mars 1995 à l'aula du Château d'Yverdon-les-Bains, dès 08 h 30 avec, comme conférencier M. Cornelio Sommaruga, Président du CICR.

Les cartes d'inscription vous seront envoyées par l'intermédiaire du président de votre groupement.

Tenue: de service (tunique d'officier, ceinturon

de cuir, poignard), casquette ou bérét.

Thème: le montage d'exercices.

Séminaire «Conduite et instruction militaire»

22.03.95, à 18 h 30 au bâtiment administratif de La Pontaise, grande salle au rez-de-chaussée.

Tir Inter-Groupement

09.06.95 de 16 h 00 à 19 h 00 et le 10.06.95 de 08 h 00 à 11 h 00, au stand de la place d'armes de Moudon.

La crise des fondements

de Lucien Poirier

Nous fûmes tous conscients, à la fin des années 1980, que l'effondrement de l'univers soviétique et la fin du système bipolaire ébranlaient le socle des grands principes sur lesquels, durant plusieurs décennies, nous avions fondé notre politique de défense et notre stratégie militaire.

Ce livre s'essaie à extraire, de l'information délivrée par les faits et les événements actuels, quelques éléments contribuant à faire progresser la théorie stratégique.

Lucien Poirier est officier général (CR) de l'Armée de Terre française, membre du Centre de Prospective et d'Evaluation du ministère des Armées.

188 pages - Fr. 45.80. En librairie ou chez Alka Diffusion, Saint-Léger.

Le Régiment d'infanterie de montagne 5

Afin de marquer le passage de l'Armée 61 à l'Armée 95, mais surtout pour renforcer et faire découvrir à d'autres l'esprit de corps du «5^e régiment alpin», le commandement édite une riche plaquette illustrée présentant sous ses divers aspects ce corps de troupes vaudois si enraciné dans ce pays. Fort de son état-major, du bataillon d'infanterie de montagne 5 ainsi que des bataillons de fusiliers de montagne 6, 7 et 8, ce corps de troupe plus que centenaire a gardé du chamois l'esprit indépendant, volontaire mais aussi un peu frondeur. Les trois mille hommes qui le composent sont pour une bonne partie fils du Chablais, des Ormonts, du Pays-d'En-haut mais aussi de la Riviera et de la ville de Lausanne (surtout les Hauts). Très peu connu en plaine et même parfois oublié, il a décidé de remédier à cette situation en s'ouvrant aujourd'hui davantage. Chacun(e) est donc libre, pour une modeste somme de dix francs par ouvrage, de commander un ou mieux plusieurs exemplaires de cette plaquette qui élargira sans conteste la culture militaire des citoyennes et citoyens de ce pays.

Adresser votre commande à:

Monsieur le capitaine aumônier Jean-Marc Spothelfer, Chemin de Villardiez 41, 1009 Pully.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Lt Grégory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne



Par
le capitaine
EMG Jacques
Bühler,
président du
groupement
de Montreux-
Aigle

Quelque chose a-t-il changé pour les sociétés d'officiers avec l'entrée en vigueur de l'armée 95? Cette question très vaste ne saurait trouver de réponse exhaustive dans ce bref éditorial. C'est pourquoi nous nous contenterons d'aborder un seul aspect: le rôle de vecteurs de l'information des sociétés d'officiers.

L'information est un renseignement sur quelqu'un ou sur quelque chose que l'on porte à la connaissance d'un cercle de personnes. Les informations dont les sociétés d'officiers peuvent être les vecteurs sont multiples: situation politico-militaire internationale, questions de politique intérieure, problèmes de société, organisation militaire, histoire militaire, armées étrangères, expériences de guerre et bien d'autres.

L'entrée en vigueur de l'armée 95 entraîne la réduction de la durée des obligations de servir, ceci également pour les officiers, ainsi que de la durée des services. La proportion d'officiers en âge de servir par rapport à l'ensemble de la population diminue. Les

Le rôle des sociétés d'officiers dans l'armée 95

contacts que les commandants peuvent avoir avec leurs hommes s'espacent. En conséquence, l'impact des informations qui sont diffusées durant les services de troupe devient plus restreint. Il est aussi plus difficile de contrebalancer des informations, parfois erronées ou manipulées, propagées par les médias.

C'est pourquoi le rôle des sociétés d'officiers en matière de diffusion d'information devient encore plus important que par le passé. Le champ d'action doit être double: interne et externe. Il doit être interne, comme formation continue des officiers. Vu la durée très courte des services, il n'est pas possible d'étudier tous les sujets qui sont traités dans les écoles de cadres des armées étrangères. L'histoire militaire, l'étude des expériences de combat et des erreurs de commandement sont souvent inexistantes dans nos programmes de cours. Les sociétés d'officiers peuvent combler, au moins partiellement, cette lacune. Le champ d'action doit aussi être externe, car les moyens mis en œuvre par le Département militaire fédéral dans le domaine de l'information sont faibles. Les temps d'antenne réservés à

l'armée n'existent pas à la télévision suisse, contrairement à ce que l'on peut voir en France voisine par exemple. En conséquence, il appartient aux sociétés d'officiers de se tourner également vers l'extérieur, en organisant des conférences publiques, en informant la presse, en lui servant d'interlocuteur en notre qualité de spécialistes, en ouvrant certaines de nos manifestations aux sociétés de sous-officiers afin de stimuler le dialogue et faire circuler les informations.

La volonté de défense de notre pays ne peut se mesurer qu'à la vigueur avec laquelle nous défendons nos institutions. Dans cette tâche, les sociétés d'officiers ont un rôle important à jouer à une époque où l'armée est sans cesse remise en cause et où la diffusion de l'information revêt un rôle si essentiel. A cet égard, plus que par le passé encore, il est primordial que les officiers qui ne sont plus en âge de servir continuent à se sentir concernés, car leur expérience et leur engagement au sein des sociétés d'officiers sont plus utiles que jamais pour une large diffusion de l'information au service de notre pays.

J. B.

Finances fédérales et budget militaire

Par M. Jean-François Leuba, conseiller national

Suppléant du chef du département des finances, Kaspar Villiger a défendu avec une belle énergie, durant l'absence d'Otto Stich, la nécessité de comprimer les dépenses de la Confédération dans tous les secteurs. Il faut dire qu'avec un budget qui présente, pour 1995, encore plus de 6 milliards de déficit, qui s'ajoutent aux 7 milliards de 1993 et aux probablement 7 milliards de 1994, la situation est véritablement catastrophique. Et comme ce résultat n'est pas provoqué par une diminution des recettes, qui ont constamment progressé, mais par une forte augmentation des dépenses, notamment dans les années 1990 à 1994, c'est tout naturellement du côté des économies qu'il faut faire le premier effort, d'autant plus que le citoyen ne paraît pas très enclin à payer de nouveaux impôts.

Qu'en est-il, dans cette situation, du budget militaire qui resterait, aux yeux du chroniqueur parlementaire d'un grand quotidien romand, «de manière incompréhensible une vache sacrée»? Et le même d'ajouter: «en coupant, ne fût-ce qu'une centaine de millions dans le budget du DMF, budget qui est, en valeur réelle, aussi important en 1995 qu'en 1980, en pleine guerre froide, on aurait au moins donné un air plus convenable au délai de carence introduit dans l'assurance chômage».

Cette manière de raisonner nous paraît relever du vieux principe marxiste, selon lequel «ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est négociable». Car c'est oublier que le budget militaire 1995 est inférieur de 30 millions de francs au budget... 1990 ce qui, en francs constants, représente une diminution de 15%. Pendant ce temps, les budgets de la sécurité sociale augmentaient, toujours en francs constants, de 46%, de nos relations avec l'étranger de 24%, des transports de 22%, de l'enseignement et de la recherche de 19% et de l'agriculture et de l'approvisionnement de 16%.

Il n'échappe à personne qu'une aussi vaste organisation que l'armée présente toujours des possibilités d'économies. Chaque militaire, officier ou soldat, pourrait citer des exemples d'autant plus facilement qu'à de rares exceptions près, le service militaire n'est que la préparation à quelque chose qui, on l'espère toujours, ne se produira pas, la guerre. A cet égard, l'activité militaire est comparable au travail de formation, qui ne se traduit pas immédiatement en termes de productivité.

Mais là aussi, il y a des limites dans les économies. Quand une compagnie de *Leopard* arrive sur une place de tir alpine et que les

officiers doivent expliquer que c'est là qu'on tirerait... si on avait de la munition, on peut se demander si on n'a pas dépassé les limites de l'absurde. Mais ce sont certainement ceux qui estiment que l'armée devrait économiser davantage qui dénonceront les premiers la bêtise de telles situations.

Il est cependant encore un raisonnement qu'il convient de dénoncer, celui qui consiste à dire que l'armée n'a pas suffisamment fait d'économies puisque son budget serait, en francs constants, égal à celui de 1980, «en pleine guerre froide». On devrait donc retirer encore le fameux «dividende de paix». On peut d'abord se poser la question de savoir si la situation internationale est vraiment aussi paisible que cela. Mais, ce que notre chroniqueur feint de ne pas voir, c'est que l'armement moderne coûte infiniment plus cher qu'il y a 15 ou 20 ans et que l'inflation n'en représente qu'une petite partie. Je me rappelle que, lorsque la Suisse s'est dotée des premiers *Vampire*, on s'effrayait du coût d'un seul appareil, qui atteignait presque le million de francs. Même si l'on peut multiplier ce chiffre par 3,5, pour tenir compte de la dépréciation du franc, cela n'a aucun rapport quelconque avec le coût d'un *FA-18*, qui est de plus de 100 millions de francs par appareil avec

l'ensemble de l'infrastructure et des pièces de rechange. Même s'il s'agit d'un exemple extrême, on en trouverait d'autres assez proches dans les domaines de l'électronique, des télécommunications, des surveillances radar ou des munitions.

Partout où le monde moderne recourt à la technique, ce phénomène se produit. Et c'est sans doute une des causes de la formidable explosion des frais de transports, ferroviaires ou routiers. Si donc le budget militaire n'est pas plus élevé qu'en 1980, en dépit

de la hausse vertigineuse des armements techniques, c'est bien parce qu'on a déjà retiré le «dividende de paix». Il serait simplement honnête de le reconnaître et de cesser de faire des comparaisons qui n'ont que l'apparence de la vérité.

J.-F. L.

«Vaudois! Un nouveau jour se lève...»

Par le capitaine Jean-Pierre Pernet

24 janvier: commémoration de l'indépendance vaudoise

Suivant une tradition solidement établie, les membres de la Société Vaudoise des Officiers et leurs invités se sont réunis le 24 janvier dernier, en la salle du Grand Conseil vaudois, pour commémorer l'indépendance vaudoise. Cette cérémonie militaire était organisée, comme chaque année, par le groupement SVO de Lausanne.

Honorée de la présence de M. le président du Conseil d'Etat Claude Ruey, de M. le conseiller d'Etat et chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires Philippe Bieler, de M. le président du Grand Conseil Jean Fattebert, du commandant de corps Jean Abt, de MM. les divisionnaires Frédéric Greub, André Liaudat, Fritz Wermelinger et Philippe Zeller, du président SVO cantonal Alex Cornu, pour ne citer que quelques personnalités, la cérémonie a débuté par l'entrée des 17

drapeaux et étendards des corps de troupes vaudois.

Dans son rappel historique, le président du groupement SVO de Lausanne, le major André Berdoz, a retracé l'historique de l'indépendance par quelques dates-clés: «1536, invasion du Pays de Vaud par les Bernois; 1798, toute l'Europe est en ébullition et c'est la fin de la Révolution française; 1723, le major Davel sacrifie sa tête à la liberté de son pays; 1797, soulèvement des Vaudois contre Berne, pour arriver au 24 janvier 1798 où le drapeau vert de la révolution flotte à la fenêtre de la Maison Morin sur la place de la Palud à Lausanne».

L'allocution du brigadier Jacques Dousse, nouveau commandant de la brigade blindée 1, nous a livré, avec une note d'humour à la vaudoise, quelques réflexions inhérentes à l'indépendance, aux risques et dangers qui la mettent en péril.

Le discours de M. le conseiller d'Etat Claude Ruey,

président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'intérieur et de la santé publique, nous a rappelé que le 24 janvier est l'occasion de nous souvenir que nous sommes issus d'un pays, d'une terre, d'une culture et d'un environnement social spécifiques et que fêter cette date n'a rien de négatif. C'est au contraire l'occasion de laisser libre cours aux sentiments patriotiques, dans leur sens le plus noble.

Après la partie officielle, laquelle a été agrémentée musicalement par la fanfare du corps de la police municipale de Lausanne, l'apéritif nous a été gracieusement offert par le Conseil d'Etat. Ensuite, nous nous sommes rendus au Restaurant du Vieux-Lausanne où nous avons pu partager le traditionnel «papet vaudois».

Fort de conclure, selon le refrain de l'Hymne vaudois du colonel Samuel Rochat: «...Que dans ces lieux, règne à jamais l'amour des lois, la liberté, la paix»!

J.-P. P.

Activités de la SVO pour avril 1995

Groupement de Montreux-Aigle

06.04.95 à 20 h 30 à l'arsenal d'Aigle:

Conférence sur l'engagement en cas de catastrophe en Suisse et à l'étranger.

Conférenciers: MM. le colonel Zbinden et le capitaine EMG Fehr.

Groupement de Vevey et environs

26.04.95 à 19 heures à Chexbres, salle du conseil communal:

Conférence sur la drogue et les problèmes qui en résultent pour l'Etat et les collectivités publiques.

Conférencier: M. Philippe Chenaux.

Groupement de la région morgienne et la Côte

26.04.95 à 18 heures au stand de pistolet Le Rosey à Rolle:

Tir au pistolet, organisé par le groupement de la Côte.

Groupement de la Broye

05.04.95 à l'Hôtel de la Gare de Lucens:

A 18 heures pour le repas et/ou 20 h 15 pour l'assemblée générale du groupement.

A agender

Saut d'initiation en parachute:

Organisé par le groupement Nord vaudois.

Samedi 24.06.95 ou dimanche 25.06.95 sur l'aérodrome d'Yverdon-les-Bains, en collaboration avec Air-Glacières.

Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement.

Billet d'humour

Par le major Jean-Claude Mugny

Il y a bien quelque chose à dire

Depuis quelque temps, le béret a été distribué à tous les militaires. Il remplace, pour les officiers, la casquette qui avait l'inconvénient de prendre de la place dans la malle, mais dont la visière était très appréciée des porteurs de lunettes en cas de pluie. Grâce au béret, les vieux majors et colonels ont maintenant un «look» à la page. Pas étonnant que ce couvre-chef soit appelé «pâtisson» car, selon le *Petit Larousse*, le pâtisson est une espèce de courge, dite aussi bonnet-de-prêtre. La première partie de cette définition s'applique particulièrement bien aux officiers qui sont affublés de ce béret et qui se sont épanouis dans la quarantaine.

Couvre-chef bis. La nouvelle tenue d'assaut 90 (TAZ 90 en version sous-titrée) comprend une casquette bien pratique et très appréciée. Alors que chaque militaire a reçu en prêt un bonnet finlandais, un pull-over, un sac de couchage, etc., la casquette ne fait malheureusement pas partie du matériel personnel. Si le but était d'économiser de la place à la cave, il faut avouer que cette mesure est particulièrement adéquate.

La nouvelle doctrine de Berne prévoit que les officiers ne doivent plus se distinguer de la troupe par leur tenue vestimentaire. C'est pour cette raison que, sur la nouvelle tenue de combat, les insignes de grades sont difficilement repérables. En fait, les insignes de grade seraient encore mieux camouflés s'ils étaient cousus à l'intérieur de la veste ou sur le pyjama. Pour éviter que les officiers ne soient trop facilement identifiés par l'ennemi, il serait souhaitable que l'on supprime également la différence de solde entre l'homme de troupe et les cadres.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Lt Grégory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne

Editorial

Par le colonel Alex Cornu, président de la SVO

Non content d'avoir lancé en septembre 1992 une initiative irresponsable et irrecevable sur la diminution du budget militaire, le parti socialiste suisse, craignant peut-être de tomber dans l'oubli, récidive, revient à charge et interpelle la presse pour demander que, d'ici l'an 2005, l'on ramène les effectifs de notre armée de milice à 150 000 hommes et que l'on diminue encore les frais.

Il y a là contradiction, car à l'évidence, on ne pourrait plus parler dans ces conditions d'une armée de milice et les coûts en seraient assurément nettement supérieurs à ceux que l'on connaît aujourd'hui. Mais ce qui est plus grave, c'est que, pour appuyer leur argumentation, les socialistes font appel à un expert allemand, certainement tout heureux de cette ingérence au sein de nos institutions. Pensez-vous que des armées européennes fassent un jour appel à des «experts» suisses pour critiquer et saborder leur système de défense?

Pourtant, nous avons des personnalités de valeur au DMF, capables de mener à bien des études sur l'armée de leur pays. Preuve en est le concept «Armée 95» que la Société vaudoise des officiers a toujours soutenu en demandant à ses membres d'en favoriser l'introduction.

Certains partis, certains médias semblent l'ignorer ou font preuve de mauvaise foi en ne voulant pas admettre

que le DMF, sous l'influence de M. Kaspar Villiger, est en train de consentir des sacrifices énormes qu'aucun autre département n'a encore osé accepter. J'en veux pour preuve que les augmentations cumulées entre 1990 et 1993 pour la prévoyance sociale dépassent, à elles seules, l'ensemble du budget militaire pour 1994.

Le puissant groupe Gemini-Consulting, qui a été mandaté par le DMF, fait table rase de tout ce qui était existant et pousse les fonctionnaires de ce département dans leur dernier retranchement pour diminuer de manière drastique les dépenses et, par voie de conséquences, les effectifs. Fusions, concentrations, centralisations, subordinations sont les maîtres mots de cette réforme qui touche l'ensemble du personnel du DMF. Du personnel se verra déplacé, transféré; dans certains cas, il y aura perte d'emplois. Un plan social est en place pour les collaborateurs d'un certain âge, qu'ils soient en bas ou en haut de la hiérarchie et dont le poste serait supprimé.

Le DMF vit des heures certes passionnantes sur le plan des techniques de restructuration, mais il faut admettre que la pression est forte sur le personnel, ceci jusqu'au jour où tous les rouages du DMF seront en place. Au lieu de saluer cette réforme qui mérite respect et admiration, d'aucun tirent en méconnaiss-

sance de cause à boulets rouges sur le DMF et sur l'armée...

Dernièrement, le Comité international de la Croix-Rouge lançait un vibrant appel en Europe occidentale pour relever qu'il y a, autour de nous, un nombre impressionnant de conflits qu'il ne faut pas éluder et banaliser. Si nous avions osé, nous les militaires, évoquer ce grave problème, on nous aurait reproché d'amplifier la menace pour servir notre cause.

Nous vivons effectivement dans un monde extrêmement troublé, une armée défensive, comme celle de la Suisse, est un garant de paix et de sécurité. Certains partis et certains journalistes, qui s'acharnent sur le DMF et sur notre armée, semblent l'ignorer, mais ils nous reprocheraient amèrement, le cas échéant, de ne pas être prêts, de ne pas avoir pris les dispositions nécessaires pour la protection de leurs biens, de leur famille et de leur patrimoine. On peut se demander si ces gens ont une notion de patrie et de patrimoine. Si non ils agiraient autrement. Ils renient les valeurs de notre pays que de nombreux citoyens, dans d'autres Etats, nous envient.

J'ai toujours prétendu qu'un pays sans armée n'est plus un pays; l'histoire nous l'a démontré et nous le démontre encore aujourd'hui.

A. C.

N'oublions pas la 3^e dimension



Par
le brigadier
C. Keckeis,
commandant
de la brigade
d'aviation 31

En juin 1993, le peuple suisse avait atteint un niveau d'intérêt et de connaissance de son aviation militaire tout à fait exceptionnel. Il a voté avec beaucoup de sagesse pour la survie de cette aviation à la suite d'une campagne passionnée, qui avait su démontrer l'importance de notre espace aérien et de sa souveraineté.

Du côté des militaires, cette votation a entraîné des effets persistants et multipliés magiquement par l'introduction du Plan directeur de l'Armée 95. En effet, après 80 ans de vie un peu en «solitaire», notre aviation militaire est enfin devenue l'aviation de tout le monde. On en parle beaucoup dans tous les documents de base de notre nouvelle armée 95; elle y a une place tout à fait intégrée. On en parle aussi dans les revues militaires, dans les écoles réorganisées sur la base du concept «Instruction 95». C'est un vrai plaisir. Nous n'arrivons plus à répondre positivement à toutes les demandes de présentation de la guerre aérienne qui nous sont adressées.

De nombreux civils aussi ont été marqués par le vote du 6 juin 1993, et se sentent

les pères et mères – ou tout au moins les parrains et marraines – de nos futurs F/A-18. Chaque jour, quelqu'un voudrait voir, toucher et contrôler si tout va bien dans cette acquisition.

Tout va bien, je vous l'assure, mais je vous invite à patienter encore un peu!

A côté de toutes ces constatations réjouissantes, j'observe que de très nombreux citoyens ne veulent pas prendre note du besoin d'un toit solide au-dessus de ce pays, de sa population et de son armée. Chaque jour en effet, l'un ou l'autre des habitants de la maison «Suisse» se plaint des nuisances «intolérables, dangereuses et sans aucun sens» provoquées par notre armée et son aviation.

Il semble que nous ayons la mémoire extrêmement courte. Les conflits, comme les accidents, n'arrivent qu'aux autres..., qu'à ceux qui le veulent bien et qui sont moins «bons» que nous! Une arrogance silencieuse, peut-être un jour fatale, sait si bien nous bercer!

Permettez-moi donc une petite injection de rappel de l'importance de l'espace aérien suisse et de sa souveraineté.

– La Suisse est au centre de l'Europe. C'est au centre d'un espace que l'on a le maximum de chances d'être concerné par les activités s'effectuant dans cet espace.

– Les deux voies aériennes les plus actives de l'Europe continentale traversent notre pays et des centaines d'avions s'y croisent chaque jour.

– La chaîne des Alpes, qui recouvre 60% de notre territoire, présente une superbe allée d'ombre radar, permettant de se déplacer en vol «à couvert», de l'Engadine à Martigny.

– Notre espace aérien est difficilement contrôlable pour nos voisins de l'Ouest, du Sud et de l'Est – qui tous doivent pouvoir compter sur notre fiabilité et notre volonté de contrôler notre espace national.

Pour toutes ces raisons, l'espace aérien au-dessus de notre territoire revêt une importance stratégique. Si nous n'y avions plus le contrôle, d'autres seraient immédiatement intéressés à en faire usage à notre détriment.

L'avenir verra encore croître cette importance stratégique. En effet, le trafic aérien augmente en moyenne de 5% par an, et nous serons bientôt totalement saturés de survols. D'autre part, la réduction des armées entraîne davantage de forces de réactions rapides, et donc de transports aériens pour les amener à destination.

L'utilisation de la 3^e dimension a un avenir assuré. Ne l'oublions jamais.

C. K.

La vie des groupements

Groupement de Lausanne

C'est avec un brin d'émotion qu'a été accueillie, en ouverture d'assemblée, la nouvelle bannière de la section du tir au pistolet. Le cap Philippe Masson, vice-président, fit une présentation de cette dernière, laquelle est à disposition des groupements de la Société vaudoise des officiers.

Le groupement a tenu son assemblée générale, le 21 février 1995, sous la présidence du maj André Berdoz, honré de la présence du cdt C Jean Abt, du président cantonal, le col Alex Cornu, pour ne citer que quelques personnalités.

Dans son rapport annuel, le président a fait part à l'assemblée de l'état actuel des membres, 881 au total, dont 551 actifs. A relever, une légère baisse par rapport à l'année précédente (-10). Sont également compris dans le total précité les membres des sociétés affiliées de l'AVIA (24), de la SSOTMM (54) et de la SROR (42).

Les responsables des sections de tir et des cavaliers, respectivement le cap René Grisoni et le col Charles-Albert Ledermann, ont su rendre très attractif leur vaste programme, par leur grande disponibilité et leur dévouement.

Le «sport à la carte» a réuni 22 officiers qui se sont intéressés aux activités offertes par le service des sports de l'Université et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Lors de son allocution, le président a adressé ses plus

vifs remerciements aux membres de son comité pour le soutien précieux qu'ils lui ont apporté et pour la part importante qu'ils ont pris dans l'organisation des manifestations.

Après les délibérations statutaires, Monsieur le conseiller d'Etat Philippe Bieler, chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires du Canton de Vaud, nous a présenté un exposé sur le thème «La crise est

aussi une chance», avec en sous-titre «Réorganisation de l'Etat». En quelques mots, Monsieur Bieler a développé les diverses économies qui sont entreprises, voire étudiées dans les services de l'Etat et de la Confédération. Il relève, à plusieurs reprises, que «la crise nous force à aller en avant pour trouver de nouvelles solutions».

Cap Jean-Pierre Pernet

Assemblée générale SVO 1995

Près de 200 membres et invités ont participé le 11 mars 1995 à l'assemblée générale de la Société vaudoise des officiers. Pour ne pas tous les citer, notons la présence, à cette journée, de Messieurs Georges-André Chevallaz ancien président de la Confédération, Jean-François Leuba vice-président du Conseil national, Jean Fattébert président du Grand Conseil, Philippe Bieler conseiller d'Etat, chef du département de la justice, de la police et des affaires militaires, ainsi que Messieurs les cdt C Jean-Rodolphe Christen chef de l'instruction de l'armée, Jean Abt cdt CA camp 1, Fernand Carrel cdt CADCA.

Cette rencontre, parfaitement organisée par le groupement du Nord vaudois, a eu pour cadre le superbe château d'Yverdon-les-Bains. Le président de la SVO, le colonel Alex Cornu, a évoqué dans son rapport sa préoccupation pour le recrutement de nouveaux membres, fixé les buts et objectifs pour l'avenir et s'est soucié du problème important de l'information.

Le brigadier Arbenz, président de la SSO, a parlé du concept de la société dans l'avenir et apporté le salut de l'association faîtière. Le cdt C Jean Abt a remercié, à son tour, les officiers vaudois pour le travail accompli hors service et les a engagés à poursuivre dans cette voie. Madame Rosine Fivaz, vice-syndique de la ville d'Yverdon-les-Bains, a retracé l'historique de la cité thermale, de l'époque de sa découverte au développement futur de son parc scientifique et technologique.

Monsieur Sommaruga, président du CICR, hôte d'honneur et orateur de cette assemblée générale a présenté une brillante conférence qui a captivé l'auditoire. Il a rappelé les conflits que nous n'avons plus le droit d'ignorer et a fait appel à la solidarité des peuples. Il a lancé également un appel pour l'interdiction urgente des mines anti-personnelles, arme effroyable touchant de plus en plus d'innocents, ceci pour la vie.

Le buffet-cocktail, fort apprécié, a mis fin à cette riche cérémonie.

It G. de Pra

Activités de la SVO en mai 1995

Groupement du Pied-du-Jura

13.05.95 dès 13 h 30

Tir au pistolet suivi de l'assemblée générale et d'un repas.

Groupement de Montreux-Aigle

11.05.95 à 20 h 30 à l'Arsenal d'Aigle

Conférence sur la Russie de 1995. Similitudes et différences avec l'Allemagne de l'entre-deux-guerres.

Conférencier: Cap EMG Bühler.

Groupement de Vevey

20.05.95 Visite du CERN à Genève

Renseignements auprès du groupement.

Groupement régions morgienne et la Côte

Mai 95

Visite à Bière, présentation du système «INTAF» de conduite automatique (informatisée) du tir de l'artillerie, renseignements auprès de Madame le premier-lieutenant Bingelli au 021/800 44 46.

Comme nous vous l'avons annoncé dans *Défense-RMS* de mars, le groupement du Nord vaudois organise un saut d'initiation en parachute prévu le 24 ou le 25.06.95 sur l'aérodrome d'Yverdon-les-Bains, en collaboration avec Air-Glaciers.

Les enfants à partir de 18 ans peuvent également s'inscrire. Le prix est de Fr. 200.– par personne. Toutes les inscriptions doivent être adressées au plus tard le 30.04.95 auprès de Monsieur Jean-Claude Zanone, rue des Remparts 19, 1400 Yverdon-les-Bains, tél. 024/22 22 33 / Fax 024/22 07 57.

Tous les détails, notamment les questions d'assurance, seront communiqués directement et en temps opportun aux participants inscrits.

Assemblée des délégués SSO

La SVO aura l'honneur d'accueillir le 20 mai 1995 au Musée olympique à Lausanne, les 200 délégués des sociétés cantonales et sociétés d'armes réunies sous l'égide de la Société des officiers. Cette assemblée sera présidée par le brigadier Arbenz. Le commandant de corps Jean Abt en sera l'orateur officiel. Les participants venant de toute la Suisse auront la possibilité de visiter en outre l'exposition de photos dédiée au Général Guisan et la propriété de Verte-Rive.

Exposition de photos général Guisan

Dans le cadre des manifestations entourant le lancement du film sur le général Guisan, le groupement SVO de Lausanne a mis sur pied une exposition de pho-

tos qui sera présentée du 11 au 28 mai 1995 au Musée de Pully. Cette exposition comprendra 150 photos retracant la vie du général Guisan. Nous vous invitons à la visiter avant qu'elle ne soit présentée dans les autres cantons suisses.

Séminaire de «management» militaire

Les trois séminaires de «management» militaire dirigés par le cdt div ter 1 ont eu un énorme succès. Nous tenons à remercier chaleureusement le divisionnaire Liaudat pour cette initiative et pour s'être engagé hors service au profit des officiers de la SVO.

Plusieurs des participants ont souhaité pouvoir obtenir les textes de ces conférences, que nous ne pouvons malheureusement pas, faute de place, présenter dans les pages vaudoises de la RMS. Par contre, le comité cantonal de la SVO est en possession de ces textes et les remettra très volontiers à tous les officiers qui en feront la demande à l'adresse suivante: Société vaudoise des officiers, Case postale 3906, 1012 Lausanne.

A agender

– Bal SVO sur le navire amiral de la CGN «Le Lausanne», le 1^{er} juillet 1995.

– Assemblée générale SVO 1996, le 2 mars 1996 à Morges.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:

Lt Gregory de Pra — Case postale 126 — 1530 Payerne

É D I T O R I A L

Quelle est la vraie menace?



Par le major
EMG
Alain Jaccard,
président du
groupement
SVO région
morgienne

Officiers, vous devez, dans tout exercice, établir une description de la menace sous la forme de l'image de l'ennemi, ce qui place ce sujet au centre de vos intérêts. De plus, votre statut de membre de la SVO est une preuve supplémentaire de votre engagement pour la défense de notre pays.

Qui parle défense doit automatiquement penser menace car, si cette dernière n'existe pas, la première n'aurait aucun sens et c'est justement là que tout le problème réside. Après avoir pu profiter d'une menace permanente, celle-ci s'est subitement dissipée avec la disparition de la guerre froide. Il devenait donc indispensable d'en mettre en place une nouvelle afin de pallier la chute de la précédente, ce qui en soit était un exercice difficile et particulièrement périlleux.

De nombreux officiers se sont rapidement mis à la tâche et l'on disposa bien-tôt de scénarios potentiels garantissant l'élaboration d'exercices au sein desquels la menace était suffisamment importante pour justifier la mobilisation de troupes combattantes. Cela était possible, puisque chaque exercice permettait d'atteindre un degré tel que des troupes «ennemis» étaient prêtes à violer l'intégrité de notre territoire, le plus souvent seulement pour se rendre d'un point A à un point B, avec un itinéraire qui devait obligatoirement passer par le plateau suisse avec, selon les besoins, un détour par notre massif alpin.

Pourquoi vous présenter une description aussi critique d'une menace potentielle? Je souhaite attirer l'attention du lecteur sur le fait que celle-ci nous entoure, qu'elle est sans doute plus éloignée et plus sournoise qu'on ne le dit ou l'imagine mais qu'il est aussi impossible d'estimer à quel rythme elle peut se développer. La fin de la guerre froide aura eu pour avantage, non pas d'éliminer cette potentielle menace du bloc de l'Est mais plutôt de nous avoir ouvert les yeux sur

les autres formes de menace. Le terrorisme, le racisme, les conflits de religions, l'attriance du pouvoir, l'appât de l'argent en sont quelques formes qui, si elles ne sont pas contrôlées assez rapidement, pourraient gonfler et effectivement atteindre les limites présentées dans certains exercices.

Il devient donc nécessaire d'être à l'écoute du monde en tournant notre regard non plus seulement en direction de l'Est, mais également vers d'autres horizons (le Sud est vivement conseillé)! A souligner en outre qu'il est nécessaire de pratiquer une neutralité active afin de pouvoir intervenir pendant que la menace peut encore être éliminée par des moyens non armés. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de la considérer dans sa tenue extrême au sein de nos exercices mais il ne faut pas, dans nos appréciations, en oublier la source, les moyens de la tarir et de la situer correctement dans le temps.

Alors, officiers, à vos exercices et surtout, soyez réalistes!

A. J.

Annuler une initiative pour sauver les droits démocratiques

Par Madame la Conseillère Nationale Suzette Sandoz

Le Conseil des Etats a, par 37 voix contre 7, déclaré irrecevable, soit nulle, l'initiative socialiste «pour moins de dépenses militaires...». C'est une décision d'autant plus délicate qu'elle semble paralyser l'exercice des droits démocratiques. Or on ne badine pas avec ces droits-là.

Unité de la matière: On reproche à l'initiative de violer l'unité de la matière exigée par la loi. Cette unité est importante, non pour des motifs juridiques, mais pour des motifs démocratiques. Elle doit garantir la liberté de la formation de l'opinion publique et empêcher les abus du droit d'initiative. Pour que l'opinion publique se forme librement, il faut que, dès la collecte des signatures, le citoyen sache exactement de quel but il s'agit et quel moyen sera éventuellement mis en œuvre pour l'atteindre. Il doit en outre y avoir un lien évident, pour tout citoyen de bonne foi, entre le but et les moyens. A défaut de quoi, le risque existe que les signatures soient données pour un but ou un autre, un moyen ou un autre puis que la déception soit grande, lors de la réalisation de l'ensemble, aucun citoyen ne retrouvant ce qu'il a vraiment voulu. Cela contribue alors à accroître la méfiance envers les autorités.

Le contenu de l'initiative socialiste: en quatre alinéas, le texte prévoit le programme le plus varié. Selon le premier alinéa, il faut réduire les dépenses militaires de 50% en cinq ans. Selon le 2^e alinéa, il faudra consacrer le tiers au moins des fonds ainsi économisés à une politique de paix internationale (environnement, coopération au développement) et un 2^e tiers aux assurances sociales en Suisse. Le 3^e alinéa prévoit des mesures d'aide aux travailleurs lésés par les économies exigées au premier alinéa. Quant au 4^e alinéa, il représente un vaste programme de politique de prévention de la guerre.

Les vices de l'initiative: Que veulent réellement les auteurs? Une diminution des dépenses militaires? Une amélioration des assurances sociales? Un accroissement de l'aide internationale en matière d'environnement et de développement? Quel rapport y a-t-il entre une réduction du budget militaire et une modification des politiques sociale et tiers-mondiste? Ne pourrait-on pas tout aussi bien consacrer les fonds pris sur le budget militaire à la recherche, à la formation, à la diminution des impôts? Et puis, l'initiative veut-elle une prévention de la guerre, selon son ali-

néa 4 – qui doit inclure naturellement une préparation militaire suffisante – ou un affaiblissement de la prévention, selon son alinéa 1? En ce qui concerne l'absence de l'unité de la matière, c'est un cas d'école.

Pas de nullité partielle: certains réclament une nullité partielle, proposant qu'on biffe les mesures en faveur des assurances sociales. Cela équivaudrait à tromper tous les citoyens qui avaient signé à cause de cette mesure. Une annulation partielle est toujours contraire aux droits démocratiques.

Sauver les droits démocratiques: il est facile de récolter des signatures pour des initiatives «pots-pourris». Cette démarche, favorisée ces dernières années par une application laxiste du principe de l'unité de la matière, débouche sur une surproduction des initiatives. Bien des citoyens s'insurgent contre ces abus. La première manière de les limiter consiste à appliquer les règles existantes. Le Conseil des Etats l'a fait. Puisse le Conseil national avoir le même souci à long terme des droits démocratiques et déclarer nulle l'initiative socialiste!

S. S.

En Suisse, cinquante ans après...



Par
**François
 Schaller,
 professeur
 honoraire
 aux univer-
 sités de
 Lausanne
 et Berne**

J'ai sous les yeux le dernier numéro du *Bulletin Défense*. Défendre quoi, et comment? Ces questions, posées depuis toujours, ne cesseront probablement jamais d'animer un débat plus ou moins vif selon les époques et l'environnement politico-militaire. Dire qu'il s'agit de défendre notre pays n'a pas grand sens si on néglige de préciser ce qui chez nous mérite d'être défendu. S'agit-il de protéger nos vertes vallées et ce qui nous reste de glaciers sublimes? Nul ne songe plus à énoncer de telles niaises. Nous avons à défendre des valeurs collectives, non partagées, communes à tous les citoyens de notre pays. D'autres Etats les cultivent également pour l'essentiel, mais jamais d'une façon absolument identique. Par bonheur, un régime démocratique est aujourd'hui en vigueur dans toutes les nations européennes; aucune cependant ne le conçoit de la même façon.

L'indépendance confère à un peuple l'irremplaçable privilège de pouvoir fixer lui-même les lois et les usages auxquels sa majorité choisit de se soumettre,

non sans égards pour la minorité.

Semblable attachement à un contrat social commun, qui rend seul possible la vie en société, se double chez chacun du sentiment d'appartenir à une communauté nationale dont il est en quelque sorte le produit. Aussi nul ne parvient jamais à oublier ou à répudier complètement son enracinement profond. On parlait, jadis, de patriotisme. Le vocable est à présent banni du langage et remplacé par celui de nationalisme. Les deux mots n'ont pourtant pas le même sens. Alors que le patriotisme se réfère à la fidélité du citoyen envers son pays et aux sacrifices qu'il est prêt à consentir en sa faveur, le nationalisme désigne un complexe de supériorité qui se traduit vite par une agressivité détestable à l'endroit de quiconque appartient à une autre communauté.

On peut par la propagande, la force ou la menace des armes réduire le patriotisme au silence durant un temps. Ce fut en ce siècle le triste sort des quatre pays du Visegrad, de l'Autriche, de plusieurs Etats rattachés à l'URSS ou à la Yougoslavie, et d'autres encore. Tôt ou tard l'aspiration à l'indépendance triomphe à nouveau, fût-ce au prix d'énormes sacrifices en vies humaines. Les foyers de luttes pour la reconquête d'une liberté perdue sont aujourd'hui encore nombreux en Europe de l'Ouest jusqu'à l'Oural.

L'armée, seul instrument capable de faire face à une menace extérieure, demeure prête à remplir sa mission. Sa préparation exige une détermination d'autant plus ferme qu'aucune menace ne se profile à court terme. Mais après? Qui aurait l'inconscience de garantir que nulle agitation militaire, sociale ou politique ne troublera plus la paix en Europe? L'armée de milice est donc l'outil indispensable à notre sécurité. Il en est un autre, complémentaire. Le général Guisan le rappelait, il y a tout juste cinquante ans, lui qui semble avoir échappé miraculeusement jusqu'ici au massacre de toutes les figures emblématiques de notre histoire. Le 28 décembre 1944, lors de la Promotion des Rangiers, il demanda à chaque officier et, au-delà, à chaque citoyen de veiller partout au maintien de notre liberté: «L'ennemi ne se rencontre pas seulement où nous l'attendons, c'est-à-dire sur le champ de bataille et selon les règles du jeu. Il peut se trouver ailleurs aussi, masqué, camouflé ou embusqué, jusqu'à l'intérieur du pays que nous défendons». Depuis lors, la Sentinelle a été détruite. Lorsque certains répètent que l'indépendance n'est pas un objectif acceptable, que d'autres cèdent à de nouvelles idéologies ou à de subits engouements, le moment est peut-être venu de se souvenir de la vision prémonitoire que le général Guisan avait du danger.

F. S.

Activités de la SVO en juin 1995

Groupement Gros-de-Vaud

09.06.95 de 16 à 19 heures et 10.06.95 de 08 à 11 heures aux places de tir «casernes de Moudon» Vallon de Sottens, route de Moudon, Sottens

Tir intergroupement SVO
Renseignements auprès du plt Zbinden Jean-Pierre, ch. des Blés 10, 1040 Echallens.

B. 021/881.20.31
P. 021/881.27.41

Tous les présidents des groupements SVO ont reçu des formulaires d'inscription.

Groupement de Vevey et environs

28.06.95 Sortie à Fribourg et visite de l'ER expl et trm 13

Groupement région morgienne et la Côte

21.06.95 à 18 heures

Visite du laboratoire de fusion thermonucléaire de l'EPFL.

06.95 Visite du centre de commando au Fort des Rousses (Col de la Givrine)

Veuillez vous adresser à M^{me} Binggeli au 021/800.44.46 pour tous renseignements complémentaires.

Bal SVO Samedi 1^{er} juillet 1995

Dans de nombreux cantons, par exemple Berne, Genève et Neuchâtel, le bal des officiers est une manifestation importante qui remporte toujours un énorme succès.

Grâce à une équipe d'organisateurs motivés et dynamiques, le bal de la Société vaudoise des officiers suit le même chemin en devenant un événement majeur à ne pas oublier. Il faut dire que les membres de la commission du bal ont eu la sagesse de prendre l'avis de leurs épouses qui participent aux séances de travail. Ceci explique peut-être cela. Ils font preuve d'imagination, cherchent à nous charmer en choisissant un cadre enchanteur, un traiteur qui sait chatouiller nos papilles gustatives et un orchestre qui nous fait tourner la tête jusqu'à l'aube.

J'espère donc qu'un grand nombre d'entre vous se laisseront séduire et je vous donne rendez-vous sur le navire amiral «Lausanne», pour partager ensemble des instants privilégiés dans un décor de rêve.

Col Alex Cornu

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Lt Gregory de Pra - Case postale 126 - 1530 Payerne

L'instruction des formations: conditions de réussite de l'Armée 95

*Sème ton champ, tu assures ton pain;
Offre à ton fils, ton ami, ton voisin, de semer avec toi,
tu assures le pain de plusieurs générations.*



Par le
colonel EMG
Martin
Chevallaz,
cdt rgt
inf mont 5

Au-delà des grandes mutations de la société humaine, au-delà du chambardement des structures de la géopolitique mondiale, deux réalités demeurent constantes:

– l'art de la guerre est un art difficile;

– en dépit de traités signés, telle puissance n'hésite pas à renforcer sa propre armée, sous prétexte de se prémunir des conflits intérieurs: c'est l'ouverture au totalitarisme.

Tel le dernier exemple en date: le commandant en chef de l'armée de terre russe, Vladimir Semionov, annonce le regroupement en une 58^e armée de différentes unités nouvellement créées pour être engagées en première priorité dans le Caucase...

Dès lors, comment assurer en Suisse le meilleur

emploi des ressources humaines prioritaires, des armes et moyens, selon les objectifs et les circonstances? Par l'instruction, pierre d'angle de la réforme institutionnelle.

Comment la réaliser? Quels enseignements tirer d'un premier service d'instruction (cours de répétition) sous la nouvelle organisation Armée 95? Et quelle applicabilité pour un régiment d'infanterie de montagne renforcé d'un groupe d'obusiers?

En les suivant dans leur quotidien, nous décelons des lignes de forces:

– la responsabilité de tous est engagée; les cadres, du sof au cdt sont au service de cette promotion de la responsabilité individuelle et collective, ce qui suppose une disponibilité humaine remarquable pour choisir, fixer les exigences et remplir la mission confiée.

– L'instruction de base, à l'école de recrues, a été le premier échelon de cette responsabilisation.

– L'apprentissage technique suscite en chaque homme la conscience de la

confiance qui repose sur lui.

– Les cours de répétition visent la maîtrise du nouveau matériel et des armements à disposition, ainsi que l'entraînement des formations; l'armée peut alors compter sur des hommes conscients d'une mission sacrée, la sécurité de tous.

L'instruction y trouve une continuité: source de relations humaines durablement développées. De la sortie des écoles jusqu'au terme de son service militaire, le soldat est incorporé dans la même unité. Cadres responsables de l'instruction et soldats vivent dans une réciprocité de connaissances qui renforce la cohésion; la fidélité dans le respect des évolutions personnelles décuple les capacités humaines et entraîne une réelle adaptation aux techniques et aux exigences en mutation. Chaque service d'instruction dont le rythme est bisannuel (anciennement cours de répétition) est précédé d'un cours de cadres d'une semaine et, dans l'alternance, d'un cours tactique/technique d'une semaine

aussi. Pour améliorer l'infrastructure de l'instruction, le pays est subdivisé en quatre régions d'instruction qui seront établies et optimalisées progressivement. Chaque région est subdivisée en secteurs et modules.

Un nouveau style d'instruction est donc désormais possible. Exploitant l'imagination et l'expérience des officiers miliciens, la disponibilité et les compétences techniques des professionnels de l'instruction militaire, la nouvelle organisation de l'instruction expérimentée par le régiment d'infanterie de montagne 5 renforcé a démontré que cette efficacité est réelle.

Maillons d'une chaîne interrompue que tous les commandants mettent au service du pays, c'est le défi que l'Armée 95 relève:

pas d'automatisme, pas de défaitisme, mais un engagement lucide grâce au débat démocratique respecté et confiant, car la co-responsabilité des efforts consentis est à ce prix. Respectant chacun, la troupe trouve son unité et sa cohésion par le débat ouvert et l'adhésion responsable à une stratégie de sécurité remodelable selon les événements du monde dont la Suisse fait aussi partie.

Le défi relevé sert aussi l'acceptance démocratique grâce à deux éléments liés à la qualité de l'instruction. D'une part, le soldat quittera son école avec une conscience claire du rôle de l'armée, et l'instruction reçue en est le garant. Le deuxième élément est l'instruction des formations, pour laquelle tous les partenaires de l'économie, employeurs et employés, ci-

toyens contribuables, consentent de lourds sacrifices. Le milicien aura la conscience de n'avoir ni gaspillé son temps ni endormi ses capacités.

Le franc respect des valeurs et des dispositions de chacun confère à l'Armée 95 son caractère de milice moderne, flexible, engageante et capable de répondre au danger, quel qu'il soit. Depuis dix ans, les zones de conflits ont doublé dans le monde. Or, notre monde n'est-il pas devenu un grand village où le pire ennemi est l'indifférence à autrui?

La sécurité y est fonction de la solidarité vécue. Ce à quoi vise notre Armée 95. Les premiers tests ont prouvé que ce but est atteint, dans l'honneur et sans ostentation.

M. C.

La vie des groupements

Groupement de Lausanne

Ascension du Pigne d'Arolla. Organisée de main de maître par notre président, le major André Berdoz, cette course se déroula les 25 et 26 mars 1995.

Partis d'Arolla vers 13 heures, nous entreprîmes la première étape nous menant à la cabane des Vignettes sous un soleil printanier des plus radieux. Après trois heures d'efforts, nous rejoignîmes quelques camarades partis plus tôt. Malgré la fatigue, nous passâmes une grande partie de la soirée à refaire le monde et à pronostiquer les prochaines élections. Puis au dodo...

Le lendemain matin, diane à 6 heures (heure d'été). Le brouillard avait fait son apparition en fin de nuit et nous décidâmes d'attendre quelque peu.

Vers 9 heures, croyant deviner un début d'éclaircie, nous sautâmes sur nos skis et nous nous mêmes en route pour le sommet. La progression fut lente et pénible. Le brouillard ne se leva pas, et c'est par manque de moyens techniques (quasiment personne n'était équipé de couteaux) que nous dûmes rebrousser chemin à quelque 3600 mètres d'altitude.

Un lunch pris à la cabane nous remonta le moral et c'est avec un immense plaisir que nous «godillâmes» jusqu'à la station.

Nos remerciements vont à notre guide, M. Michel Sieggenthaler de Grimisuat, que nous retrouverons cet été pour conquérir le Bishorn. Qu'on se le dise !

Cap E Guggisberg

La politique de sécurité, un sujet tabou?



Par
Christiane
Langenberger-
Jaeger
députée,
présidente
de SKAD

La période électorale que traversent la France et la Suisse jette un éclairage étonnant sur le peu d'importance que partis et candidats accordent au problème de la défense, alors que la guerre est là, ethnique, religieuse, classique, demain peut-être nucléaire, chimique ou biologique. Il me paraît dès lors justifié de confronter analyses et décisions politiques de ces dernières années à l'évolution de la situation de la sécurité.

Des années de calme apparent

Comme toutes les fins de guerre, celle de la guerre froide a fait naître des espoirs fous de paix dans le monde, concrétisés par la chute du mur de Berlin. Il en est résulté, entre autres choses, des efforts importants de désarmement.

S'inspirant de cet état d'esprit, le Conseil fédéral s'est efforcé d'une part d'élargir, dans son rapport sur la politique de sécurité de 1990, le concept de défense, en insistant sur tous les aspects liés aujourd'hui à un monde en pleine mutation. Il y place ainsi la promotion de la paix et la contribution à la sauvegarde générale des conditions d'existence de la population au premier plan, à côté de la prévention de la guerre par le maintien de notre capacité de défense. Il lançait, d'autre part, son projet de réforme de l'Armée 95, en raison notamment du manque d'effectifs. De même a-t-on vu, durant

les années 1990-1993, les dépenses de la Confédération diminuer de 5% pour la défense du pays, alors qu'elles augmentaient de 22% pour la recherche, de 28% pour l'agriculture, de 31% pour nos relations avec l'étranger et de 65% pour la sécurité sociale.

C'est également dans ce contexte de calme apparent que les pressions revendiquant la création d'un service civil ont fini par aboutir, en obtenant l'aval du peuple suisse. Enfin, de manière à donner suite à des motions désirant élargir le service civil à un véritable service à la communauté, le Conseil fédéral me demandait, en 1993, de présider un groupe d'étude (Studiengruppe für eine allgemeine Dienstplicht, SKAD) chargé d'évaluer la nécessité de créer une nouvelle organisation. Je reviendrai sur les réflexions de ce groupe, qui rendra son rapport à la fin de cette année.

Lorsque l'histoire se répète

Or, on ne saurait nier que la situation n'a cessé de se dégrader depuis lors, notamment avec une guerre en ex-Yougoslavie menaçant de s'étendre aux Balkans et qui a fait en trois années davantage de morts et de martyrs que les quarante-cinq années de guerre froide. L'insécurité politique se développe en ex-URSS, notamment en Crimée, en Tchétchénie. La situation est grave en Afghanistan et explosive en Irak.

On ne saurait oublier, dans cette énumération sordide, les guerres d'extermination au Rwanda et au Burundi, les conflits de clans en Somalie, les réurgences de conflits ethniques et tribaux, la dissémination d'armes nucléaires, le terrorisme, pour ne citer que quelques exemples.

En somme, avec la diminution des risques d'une troisième confrontation mondiale, il y a recrudescence des conflits régionaux, des nationalismes jusque-là étouffés et des pouvoirs parallèles.

Nous apprenons cependant que Moscou vient d'étendre le service national à deux ans, que l'Allemagne dispose d'une force d'intervention rapide de 50 000 hommes et peut – et c'est nouveau depuis un an – envoyer ses troupes hors du territoire allemand, que la France, enfin, a rétabli des relations militaires avec Israël, l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne.

Il semblerait donc que nos voisins aient une perception évidente des menaces qui nous entourent.

Or, si pour certains, chez nous d'ailleurs aussi, la situation apparaît comme réellement très inquiétante, les milieux politiques, aussi bien en France qu'en Suisse, font état d'autres priorités et occultent tout simplement le problème de la défense. Il faut dire aussi que les atrocités véhiculées quotidiennement dans les médias finissent par engendrer une accoutumance difficile à combattre.

C'est dans ce contexte d'insécurité évidente que les socialistes reviennent à la charge avec une initiative revendiquant la diminution, en l'espace de 5 ans, de 50% des dépenses pour la défense et que le Groupe GSsA demande la suppression du service militaire obligatoire. Oserais-je prétendre que l'histoire se répète parfois?

Premières réflexions sur l'étude concernant la création d'un service obligatoire à la communauté.

Né dans le contexte d'une appréciation pluridisciplinaire des dangers existentiels menaçant notre population et d'une période de paix relative, le groupe SKAD a reçu pour mission d'examiner l'utilité de développer un service

obligatoire à la communauté en tenant compte des besoins exceptionnels en personnel que le vieillissement de notre population, l'accroissement de problèmes sociaux, écologiques, les catastrophes, la sécurité, l'aide aux pays en voie de développement pourraient engendrer dans les quinze prochaines années, mais aussi d'une volonté de tenir mieux compte des aspirations de nos jeunes. Après avoir réalisé une étude fouillée des besoins en personnel pour le temps de crise temporaire ou de longue durée, nous avons axé notre réflexion sur les conséquences d'engagements sous forme de milice, d'obligation de servir, d'engagement contractuel ou de volontariat.

Service obligatoire à la communauté

S'agissant d'émettre un avis sur un nouveau type d'engagement pour les citoyens suisses, nous avons tenu à élargir l'éventail de notre analyse à toute une série de phénomènes qui caractérisent notre société: évolution de la cohésion nationale, manque de solidarité, crise du marché de l'emploi, limites de la responsabilité de l'Etat face à des tâches d'ordre privé, problèmes de l'efficacité d'un travail obligatoire particulièrement dans des domaines liés à l'aide humanitaire et sociale, valeur attribuée au travail rémunéré et non rémunéré, forces et limites du volontariat et de la milice, etc.

L'obligation de servir pour tous impliquerait évidemment un changement de notre Constitution fédérale et sans conteste l'intégration des femmes. Encore faudrait-il que la Convention des droits de l'homme autorise notre gouvernement à astreindre ses citoyens à des tâches qui devraient dès lors revêtir un caractère d'absolue nécessité pour le bien du pays.

Ainsi, l'intégration des femmes doit être examinée en fonction de

différents paramètres: situation des femmes dans notre société, égalité des chances et des responsabilités, problèmes d'obligations familiales, diminution du nombre d'astreints en raison de ce potentiel de femmes, intérêt de la présence des femmes à partir du moment où l'on s'occupe de questions de soins, de prise en charges de réfugiées, de cas sociaux, coût d'une telle opération, etc.

L'obligation d'un service élargi se heurte également à toute une série de problèmes non négligeables liés à l'équivalence des services «Dienstgerechtigkeit», au libre choix, aux exigences de formation, au respect des contingents en fonction de la situation, à la réorganisation dans une certaine mesure de la protection civile et de l'intervention en cas de catastrophe, aux coûts, aux aspects organisationnels et d'assurances.

Tendances

Sans vouloir empiéter sur les réflexions du groupe, je puis cependant relever certaines tendances.

En cas de crises non prévisibles, il appartient aux services actuels (armée, PCi, service civil) d'intervenir et ils sont en mesure de le faire. Afin de répondre à l'accroissement de tâches futures, il nous paraît important de responsabiliser les individus et de ne pas gonfler davantage encore l'Etat-providence. L'exigence de professionnalisme, d'expérience et de motivation a été relevée par l'ensemble des experts. Un service obligatoire ne paraît ainsi guère adéquat pour répondre à ce type de critères. Nous pensons ainsi indispensable de valoriser en premier lieu le volontariat, afin de bénéficier de personnes motivées et compétentes. Nous devrons absolument veiller à ne pas concurrencer le marché de l'emploi. Toutefois, il faudra bien, dans les années à venir, trouver du tra-

vail pour des personnes n'ayant pas les capacités d'assimiler les nouvelles technologies. Certains travaux jugés jusque-là non productifs pourraient bien s'avérer indispensables et, dès lors, d'un rendement intéressant. Il faut en tenir compte dans l'évaluation des marchés. Ces réflexions ne nous empêcheront pas de présenter des modèles d'un service obligatoire à la communauté. La politique tranchera.

Le travail a été jusqu'ici passionnant; il nous reste à proposer des modèles crédibles, suffisamment flexibles pour tenir compte de l'évolution rapide des besoins existentiels de notre population en matière de sécurité.

Si le potentiel de problèmes et de dangers liés à l'explosion démographique, aux migrations, à la drogue, au Sida, aux catastrophes s'est accru dramatiquement, il en va de même des menaces de conflits.

Toute négligence en matière de prévention et d'information de nos citoyens serait dès lors grave, tout changement de cap en matière de priorité à donner à notre politique de sécurité et de défense serait dangereux.

Il est donc urgent que les meilleures politiques se préoccupent plus intensément de politique étrangère et de défense, plutôt que d'ergoter sur des règlements comme celui qui exige que les nouveaux téléphériques de plus de 80 personnes disposent de toilettes.

Oserais-je affirmer ici qu'il me semble indispensable de ne pas nous isoler davantage encore de nos voisins en matière de politique de sécurité. Comme l'écrivit judicieusement le Conseil fédéral: «il est illusoire de compter uniquement sur nos propres moyens, car il ne saurait y avoir de sécurité durable pour la Suisse dans une Europe instable, ni de sécurité européenne dans un monde instable».

C. L. J.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Lt Grégory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne



Par
le major Y.-S.
Kellenberger,
président du
groupement
Nord vaudois

Ah! pauvre société, tout fout le camp!

Veuillez m'excuser de commencer comme cela et d'utiliser cette locution familière. Mais c'est celle qui me paraît le mieux exprimer mon étonnement ainsi que ma révolte au sujet du comportement irresponsable de plus en plus d'individus. En poursuivant, et au risque de blesser plusieurs lecteurs dont l'éthique est au-dessus de tout soupçon, je me permets de prendre position en tant que président de région qui souhaite simplement, et en toute modestie, contribuer à ce que chacun essaie de corriger le tir.

La situation devrait éveiller auprès de chaque citoyen et officier de ce pays une série de réflexes qui sont ni plus, ni moins que les garants de la bonne marche de notre société. En effet, c'est une obligation de remplir une charge, ou un devoir de tenir un engagement; toute société est régie par un ensemble de principes de jugement et de conduite qui s'imposent à notre conscience individuelle ou collective, ainsi

Responsabilité morale

que par des règles et des valeurs perçues comme normes.

Organiser, c'est disposer pour fonctionner, mettre sur pied, ordonner, combiner, prévoir. C'est aussi mettre en place, avec des personnes souvent bénévoles, une infrastructure en imaginant toutes les variantes dans le but qu'une «chose» puisse se réaliser dans les meilleures conditions possibles. Le but étant que chaque participant garde un excellent souvenir du temps consacré à la «chose».

J'ai parlé de «chose». On pourrait être plus précis et penser par exemple à regroupement, réunion, rassemblement, manifestation, réception, assemblée, conférence, colloque, meeting, session, anniversaire ou fête, et j'en passe! Enfin à toutes ces activités sportives, éducatives, familiales, professionnelles, politiques, religieuses, militaires ou para-militaires qui font que bon nombre de personnes se réunissent dans le seul but de se mesurer, d'échanger, de communiquer, voire de partager.

Au cœur de toutes ses manifestations il y a l'homme. Un des nombreux paramètres qui font qu'une fête ou un rassemblement est réussi, est certainement

la participation. C'est précisément là que le bâton blesse de plus en plus souvent.

En effet, ne vous est-il jamais arrivé de vous faire excuser au dernier moment parce qu'un rapport ou les transparents de votre exposé du lendemain vous étaient parvenu la veille au soir? Ou parce que vous êtes retenu par un cas de force majeure? Vous avez alors téléphoné ou faxé un message afin de vous faire excuser! Plusieurs personnes ne se donnent même plus cette peine, alors qu'elles ont apposé leur signature au bas du talon-réponse d'une invitation! Où va-t-on? Et le respect d'autrui?

C'est une situation qui, si elle ne se produit qu'occasionnellement, ne porte pas trop à conséquence, car il y aura toujours suffisamment de monde pour participer à l'activité en question. Par contre, c'est nettement plus ennuyeux lorsque ce phénomène touche le 10, 15 ou même 20% des personnes qui se sont inscrites.

Beaucoup d'organisateurs ont dû vivre cette expérience amère un jour ou l'autre. Je l'ai moi-même vécue à plusieurs reprises et parfois dans les proportions indiquées ci-dessus, aussi bien dans des sociétés sportives, militaires, clubs

service, ou lors d'une cérémonie, ou lors d'une commémoration. Les conséquences de l'absentéisme sont encore plus désagréables lorsqu'un repas ponctue la fin de la manifestation. J'ai assisté également à l'inverse: la situation où l'organisateur a été débordé par un nombre impressionnant de participants qui ne s'étaient pas annoncés.

J'observe que de plus en plus de personnes attendent le dernier moment pour décider si elles honoreront ou non leurs obligations, pour se préserver la latitude d'opter pour un autre projet, quitte à renier leurs engagements.

Cette démobilisation inacceptable se rencontre également au sein de nos

sociétés d'officiers. En dénonçant ce dérapage, je vous exhorte à remonter le courant et j'invite chacun d'entre vous à méditer sur la notion de responsabilité morale.

Y.-S. K.

Réflexions

**Par le colonel
Alex Cornu,
président de la SVO**

Dernièrement, la Société vaudoise des officiers a été interpellée par de jeunes membres qui venaient de terminer leur école d'officiers et se réjouissaient de mettre en pratique les données qu'ils avaient acquises durant leur école de recrues, leur école de sous-officiers et leur école d'aspirants, leur paiement de galons pour certains d'entre eux.

Entrés récemment dans la gendarmerie vaudoise, ils se voient tout à coup privés de ce privilège. Cela les perturbe et ils souhaiteraient pouvoir mener du front leur carrière dans la gendarmerie et dans l'armée.

Nous comprenons parfaitement qu'ils soient frustrés et, à notre avis, une carrière militaire ne devrait

en aucun cas nuire à leur fonction publique, bien au contraire.

Notre armée a besoin de gens du terrain. Si toutes les institutions et toutes les entreprises se mettaient à interdire à leurs cadres de poursuivre une carrière militaire, notre Armée aurait beaucoup de peine à recruter des chefs de valeur. C'est en quelque sorte une atteinte à notre système d'armée de milice. Ce sujet est, du reste, développé de manière très pertinente dans le N° 2 de la RMS sous le titre: «De l'opportunité de notre système de milice». Certes la gendarmerie doit faire face à des compressions de personnel mais, actuellement, dans notre pays chacun est confronté à ce problème économique.

Le Comité de la SVO va se pencher sérieusement sur ce problème important en l'analysant sur le plan

romand tout d'abord, national par la suite, avec l'aide de la SSO.

En effet, nous sommes convaincus que, tant l'armée que la police retirent des avantages indéniables dans le cadre de la formation, du commandement, de la méthodologie, de la rigueur et de l'instruction. De plus, avec Armée 95 nous devons absolument veiller à ne pas diminuer encore le nombre de cadres de notre armée.

Il ne faut pas non plus que des corps de police créent de fâcheux précédents.

Pour nous aider à mener notre combat, nous souhaiterions obtenir l'avis de nos membres et nous vous invitons à nous écrire à ce sujet. Nous vous en remercions par avance.

A. C.

Réduction des dépenses militaires ou suppression de l'armée

Les événements se précipitent...



par le
colonel EMG
Pierre-André
Champendal,
cdt rgt
sous 12

Le 22 mars dernier, le Conseil des Etats décidaient à une majorité écrasante (37 voix contre 7 et 2 abstentions) l'invalidation de l'initiative populaire de réduction des dépenses militaires du Parti socialiste suisse, déposée en septembre 1992 et qui n'avait recueilli que 105 700 signatures.

Le 20 juin dernier, le Conseil national votait également (96 voix contre 65 et 2 abstentions – chiffres fournis par la chancellerie fédérale) son irrecevabilité, estimant qu'elle contrevenait au principe de l'unité de la matière.

Depuis l'introduction de l'initiative populaire en 1891, seuls deux projets constitutionnels sur quelque deux cents ont été déclarés irrecevables: en 1955 tout d'abord, l'initiative Chevalier qui demandait déjà une réduction de 50% des dépenses militaires (jugée in-exécutable) et enfin, en 1977, l'initiative du Parti du travail contre la vie chère (pour non-respect d'unité de la matière).

«Camouflet au peuple», «C'est la démocratie qu'on

assassine» ou encore «Décision du Parlement: immense malaise»; certains commentaires pleins d'émotion donnaient alors à penser que la majorité de nos parlementaires régulièrement, élus par le peuple et soucieux de la rigueur juridique, en votant «en âme et conscience» et sans instructions comme ils y sont tenus par le règlement, avaient fauté. C'était faire preuve d'une notion bien particulière de la démocratie, aussi directe soit-elle.

Il fallut attendre les 1^{er} et 2 juillet pour connaître les intentions de la gauche et du GSsA.

Réunis en congrès extraordinaire à Bienne, les 287 délégués du PS décidaient le 1^{er} juillet, par 283 voix (1 voix contre et 3 abstentions), de lancer une nouvelle initiative demandant une réduction de moitié par rapport au budget 1995 et en l'espace de 10 ans des dépenses militaires et pour la compléter un deuxième texte réclamant l'affectation des économies ainsi réalisées en faveur de la sécurité sociale et d'une politique internationale de la paix. Durant les débats, l'intervention des jeunes socialistes qui ont obtenu pour le congrès ordinaire de 1996 l'élaboration d'une étude «Une Suisse sans armée» a beaucoup gêné le comité et la base du PS. A

quelques mois des élections fédérales, cette action des jeunes socialistes, jugée inopportun et embarrassante et dont le succès est passé pratiquement sous silence dans le communiqué de presse, est un élément capital que l'on ne peut ignorer dans l'attitude de la gauche vis-à-vis de notre défense nationale. Il faudra surtout s'en souvenir lors des débats politiques qui précéderont l'échéance du 22 octobre prochain.

De son côté, le GSsA réuni en assemblée générale à Soleure le 2 juillet (serait-ce une coordination fortuite?) décidait par 20 oui, 7 non et 12 abstentions de préparer d'ici à mars 1996 une seconde initiative pour une Suisse sans armée. Un commentaire paru dans un quotidien romand du lendemain qualifiait l'attitude du GSsA en ces termes: «Ce n'est pas la sagesse qui a inspiré le GSsA. Ce quartier d'anti-militaristes obtus n'a trouvé aucune autre manière de sortir de l'oubli que d'exhiber la menace d'un nouveau vote sur la suppression de l'armée. Il se ridiculise et court à l'échec suicidaire».

Quant à nous, en guise de conclusion, nous ferons notre ce proverbe français: «Il n'y a que ceux qui sont dans les batailles qui les gagnent!»

Activités de la SVO en septembre 1995

12.09.95, 20 h 15, Bâtiment administratif de la Pontaise:

Conférence organisée par «Femmes et politique de sécurité». Thème: «Armée et politique de sécurité, quel avenir?» avec M^{mes} Suzette Sandoz, Yvette Jaggi et M. le br Jacques Dousse. Modérateur: M. Daniel Favre RSR. Cette séance est ouverte à tous les membres SVO.

Samedi 23.09.95, 20 h 30, Théâtre de Beaulieu:

Journées suisses de musique militaire 1995 avec Brass Band Junior Valaisan (direction Victor Bonvin); fanfare de l'Ecole de recrues 210 de Savatan/Saint-Maurice (direction cap Pierre-Marie Solioz et cap Patrick Robatet); Fanfare d'armée suisse/Orchestre d'harmonie (direction cap Josef Gnos). Prix d'entrées Fr. 12.-/15.-/20.-.

Samedi 07.10.95, Stand de Vernand/Lausanne:

Tir inter-unités réservé également aux grpt SVO. Inscription jusqu'au 01.09.95 à Tir inter-unités, Case postale 3969, 1002 Lausanne 2, tél. 021/632 28 03.

Groupement du pied-du-Jura

23.9.95 (date sous réserve):

Journée surprise

Groupement du Nord vaudois

22.9.95:

Tir au pistolet et broche (ouverte également aux familles).

Veuillez envoyer votre inscription au plt Jean-François Jacoud, Prés-du-Lac 13 bis, 1400 Yverdon.

Groupement de Lausanne

26-27.8.95 (date de remplacement 2-3.9.95):

Course d'automne, ascension du Bishorn.

Logement: Fr. 50.- + participation aux frais du guide.

Guide: Monsieur Michel Siegenthaler. Inscription au Groupement de Lausanne, case postale 3894, 1002 Lausanne.

Groupement de Montreux-Aigle

23.9.95, de 10 à 12 heures:

Tir aux pigeons d'argile, sanguliers, etc. au stand de tir de Villeneuve. Initiation aux armes de chasse (les vôtres ou celles fournies par l'organisation). Prix d'entrée Fr. 10.-; parcours Fr. 8.50; munition Fr. 10.- pour 25 coups. Ce tir est ouvert à tous les membres de la SVO. Les tireurs intéressés sont priés de s'annoncer au préalable au

major Pierre Kohler, av. de Naye 29, 1820 Montreux (tél. 021/963 82 06).

Du 5 au 8.9.95:

Voyage d'étude en Hongrie. Visites prévues: Institut d'études stratégiques et de défense, Académie militaire Zrinyi Miklos, brigade blindée ainsi que régiment d'hélicoptères de combat ou base aérienne. Renseignements auprès du cap P. Bucher, membre de la Commission internationale de la SSO, tél. prof. 061/697 82 22, privé 061/711 67 27 ou fax 061/697 40 20.

Régions morgienne et la Côte

2.9.95, à 18 heures:

Manifestation / conférence organisée par le groupement de la Côte en association avec le groupement de Morges. Pour tous renseignements, plt Daniel Belotti, tél. prof. 021/825 11 26, tél. privé 021/825 39 19.

Au nom de la SVO

Hommage à un gentleman qui nous a quittés

La Société Vaudoise des Officiers a perdu un membre de grande valeur en la personne du col EMG Jean-Louis Torrent.

Officier EMG adjoint au commandement des Ecoles centrales, président du groupement SVO Broye de 1983 à 1988, le colonel EMG Torrent nous laissera le souvenir d'un homme intègre et chaleureux et nous tenons, par ces quelques lignes, à lui rendre un dernier hommage.

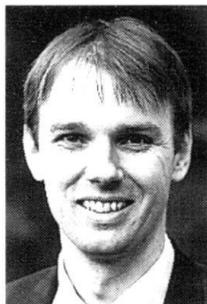
C'est lors de l'assemblée générale du groupement du Gros-de-Vaud du 21 avril que le major EMG Denis Rubattel a été élu comme nouveau président du groupement. Il remplacera le major Philippe Gaillard que nous tenons à remercier sincèrement pour le travail effectué dans le cadre du groupement.

Membre du groupement de Lausanne de 1981 à 1989, puis du groupement du Gros-de-Vaud, le major EMG Denis Rubattel est officier de carrière. Il est engagé actuellement aux Ecoles d'officiers d'infanterie de Chamblon. Domicilié à Bolely-Orjulaz, il est marié et père de trois enfants. Nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions d'ores et déjà du travail qu'il accomplira au sein de la SVO.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Lt Grégory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne



Par
le major EMG
Jean-Pierre
Schaller
membre du
Comité SVO
cdt bat fus
mont 7

Vous êtes-vous déjà demandé si notre armée tiendrait le coup en cas d'engagement et si elle serait véritablement apte à remplir sa mission? En assistant à un exercice d'engagement ou à une instruction, avez-vous parfois été surpris par la différence entre ce que vous constatiez et les buts à atteindre? Manquant de repère au sein d'une armée qui depuis fort longtemps n'a pas été contrainte à se battre, vous est-il arrivé de douter de son efficacité?

Si cette crainte ne vous a jamais habité, bravo! La suite de cet article n'est pas pour vous.

Pour ce qui me concerne, je me suis déjà demandé si le niveau d'instruction de nos troupes serait garant de succès en cas d'engagement. Depuis la fin des années 1980, l'introduction de nouveaux équipements et armements, qui représentent des atouts considérables, a cependant réduit le temps à disposition pour le reste de l'instruction de combat de base. Sans parler des nombreuses restric-

Avez-vous déjà douté?

tions d'utilisation des places de tir et d'exercice; ou de la quasi disparition de certains exercices d'engagement de grande ampleur; ou encore des effectifs (trop) faibles des formations en cours de répétition, ce qui entrave la bonne organisation des unités.

Cela doit-il nécessairement nous rendre pessimistes et nous faire douter de l'état de préparation de notre armée en cas d'engagement? Pas nécessairement; voici pourquoi, à mon avis, nous devons être confiants tout en restant réalistes.

Si la situation politico-militaire se dégradait en Europe, nos autorités politiques disposeraient d'un certain temps pour en suivre l'évolution et mobiliser les troupes en conséquence. La globalisation de l'information au niveau mondial permet en effet aux dirigeants des différents pays d'agir suffisamment tôt et de ne pas être pris au dépourvu. Un des critères pour décider du moment du déclenchement de la mobilisation serait alors certainement l'aptitude des troupes à faire face à la nature exacte de la menace qui se présenterait et donc le temps nécessaire pour adapter à

cette menace le niveau et le type d'instruction de notre armée. Il ne fait à mon avis aucun doute qu'une instruction complémentaire serait nécessaire pour que chacun puisse remplir sa mission au sein de son unité avec de bonnes chances de succès.

Cependant, la condition préalable reste que notre armée de milice existe, et qu'un minimum indispensable d'instruction soit atteint en permanence. Le complément d'instruction au combat à apporter en cas d'engagement ne permettrait d'atteindre un niveau optimal qu'à partir d'une base déjà solide. Il faut des années (des dizaines?) pour créer une armée. Un pays sans structures militaires et sans formation minimum de ses soldats n'a bien sûr aucune chance de pouvoir se défendre s'il ne dispose que de quelques semaines ou de quelques mois de préparation. En Suisse, par contre, je suis confiant que, grâce aux structures militaires existantes, ce délai suffirait pour être apte à protéger notre pays et notre population.

J.-P. S.

N'oublions jamais l'héritage que nous laisse le Général



par
**M. Claude
 Ruey,**
 président du
 Conseil d'Etat
 du canton de
 Vaud

«Il n'est pas exagéré de dire que les Suisses connaissent fort peu l'histoire de leur pays».

Voilà ce qu'écrivait naguère le général Guisan, lui qui était convaincu que la connaissance de son origine, de son identité, de son histoire est indispensable pour faire face au présent et projeter son avenir, lui qui était un homme enraciné.

C'est bien tout d'abord un homme dont il est question. Le Général, pour beaucoup et pour la majorité de ceux qui l'ont connu ou qui sont de cette fameuse génération d'après-guerre, c'était LE Général: à personne ne serait venue l'idée, jusqu'à sa mort en 1960, ou maintenant encore, de l'appeler Monsieur Guisan.

Car, il faut le dire, le Général a incarné parfaitement sa fonction, son gra-

de et ses lourdes responsabilités, et il l'a fait avec une telle humanité que sa lucidité et sa fermeté en ont fait une figure emblématique d'une époque et de tout un pays.

Telles sont les lignes fortes du souvenir que chacun a: un Vaudois authentique alliant prudence, calme et énergie. Autant de qualités qui lui ont donné sur le peuple suisse tout entier une autorité dépassant largement les pouvoirs conférés par l'Assemblée fédérale.

Il fut donc non seulement un chef militaire, mais aussi le symbole de notre cohésion nationale et de la liberté de notre pays durant ces années sombres, lourdes de danger.

Or voici qu'aujourd'hui on récrit le passé et que certains historiens à la mode refont l'histoire de la Suisse, du général Guisan, sans vraiment tenir compte du contexte et d'une manière telle qu'elle en devient caricature.

L'histoire, certes soumise à l'examen critique des chercheurs, nuance et livre au jugement de chacun le portrait d'un homme et d'une époque. Il faut donc savoir le regarder en face

sans ambiguïté, sans flétrir ou faire fausse modeste, car l'héritage historique prend sa valeur lorsqu'il est dénué de tout excès et de tout fanatisme.

C'est cependant ne céder ni à l'un ni à l'autre que de rappeler, au-delà de toute polémique, qu'on ne saurait jamais oublier l'héritage que nous a laissé le Général.

Et, cet héritage, c'est celui d'un homme déterminé et courageux.

Cet héritage, c'est aussi celui de la conscience et de la vigilance de tout un peuple.

Cet héritage, c'est enfin celui de cette lucidité et de cette fermeté qui constituent un apport essentiel à la recherche d'un avenir construit sur la paix, la prospérité et l'ouverture.

A l'heure des hésitations, à l'heure de certains bégaiements, à l'heure de certaines mollesses aussi, il n'est pas vain de se souvenir de cet héritage et de s'en inspirer pour inventer et construire l'avenir du pays.

C. R.

Film général Guisan

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le film *Le Général Guisan et son temps*, réalisé par Claude Champion, n'a laissé personne indifférent. La critique des connaisseurs fut élogieuse.

Bien après la conférence de presse, qui fut un succès, le mythe Guisan a soulevé les passions. C'est tant mieux. Ce fut une opportunité pour commémorer ainsi le 50^e anniversaire de l'armistice et rendre hommage à un homme qui a marqué l'histoire de notre pays, et faire parler du film. Ce dernier situe très bien la personnalité du Général et les problèmes qui se sont posés à notre pays durant cette époque.

La première au Théâtre du Jorat à Mézières fut un succès total, première qui fut suivie de trois autres représentations, toutes aussi réussies. Près de 4000 personnes se sont rendues à Mézières en juin pour découvrir et apprécier le film.

En mai, plus de 1000 personnes ont visité l'exposition de photos réalisée par le groupement de Lausanne, en collaboration avec le Musée de l'Elysée. Ce fut également un succès.

Plus près de nous, du 3 au 7 août, un nombreux public (près de 8000 personnes) a eu le bonheur d'assister à la représentation du film en Open Air dans les arènes d'Avenches, ce qui donnait une di-

mension supplémentaire à cette réalisation.

Les Milices vaudoises, du 3 au 5, et le Contingent des Grenadiers de Fribourg, les 6 et 7 août 1995, ont apporté leur riche contribution à ces manifestations.

De nombreuses écoles de recrues étaient également présentes dans les arènes, pour découvrir une page de notre histoire utile dans leur formation de soldat.

Les trois comités d'organisation, présidés à Pully par le major Berdoz, à Mézières par le col EMG Etter et à Avenches par le col Chappatte, sont à féliciter en bloc pour leur engagement, leur dévouement et leur réussite.

Le film va maintenant sortir des frontières vaudoises et sera présenté dans les salles de cinéma du pays, la bande son ayant

été traduite en allemand et en italien.

L'Association du film a fait appel à un distributeur, la maison Sadfy à Genève, qui a élaboré un planning dont nous vous remettons ci-dessous les dates qui touchent les cantons romands et limitrophes.

31 août: avant-première, Cinéma Rialto, Genève.

Dès le 1^{er} septembre: Cinéma Rialto, Genève.

Dès le 1^{er} septembre: Galerie du Cinéma, Lausanne.

Dès le 1^{er} septembre: Cinéma Apollo, Neuchâtel.

Dès le 15 septembre: Cinéma Arlequin, Sion.

Une cassette du film, qui sortira en mars 1996, est offerte en souscription par le truchement de l'*Illustré*. Vous pouvez dès maintenant la commander en remplissant le talon réponse ci-dessous.

A découper

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Je souscris _____ cassette(s) du film «Le Général Guisan et son temps» au prix de:

Fr. 49.- + TVA et frais de port

Date: _____ Signature: _____

A renvoyer à: **Société vaudoise des officiers, Case postale 3906, 1002 Lausanne.**

Activités de la SVO en septembre-octobre

SSO/SVO

06.10.95, de 1900 à 2400:

Course d'orientation de nuit des officiers du CA camp 1, organisée par la SFO. Départ et arrivée: Caserne de la Poya à Fribourg. Inscription: M^{me} Anne-Marie Théraulaz, Département des affaires militaires, route des Arseaux 9, 1700 Fribourg. Réservée aux officiers du CA camp 1, br bl 2, div mont 10, br fort 10, br ter 10, y compris les officiers libérés du service. Les membres SVO concernés sont invités à participer en grand nombre.

Du 29.09 au 08.10.95:

La SSO met sur pied un voyage aux Etats-Unis comprenant notamment les visites suivantes:

Pentagone; Fort Lee (centre d'instruction des troupes de ravitaillement américaines); Norfolk Naval Base (US Marine); camp Lejeune (Centre d'instruction de l'US Marine Corps); Fort Bragg (Visite auprès de la 82nd Airborne Division); visite des villes de Washington DC et New-York.

Prix depuis Genève: Fr. 2550.–, comprenant vol British Airways et vols internes, logement, petits déjeuners américains, transferts en bus, tour de ville à Washington, taxes. Des détails et des formules d'inscription peuvent être demandés au cap EMG Jacques Bühler, Av. de Belmont 50, 1820 Montreux.

07.10.95 (rappel):

Tir inter-unités des troupes romandes, réservé également aux sociétés militaires qui ont dû s'inscrire jusqu'au 1^{er} septembre au 021/632 28 03.

14.10.95, de 0900 à 1200:

Visite de la place d'armes de Chamblon, avec démonstration des chasseurs de chars *Piranha*, ciné-tir *Fass 90* et formation des fusiliers territoriaux. Cette visite est prévue pour tous les membres SVO. Nous attendons de nombreux participants, qui peuvent s'inscrire dès maintenant auprès du major EMG Denis Rubattel, Rte de Boussens, 1041 Bieolley-Orjulaz, tél. privé 021/882 57 20, tél. prof. 024/25 93 53 ou 038/43 96 11.

Groupement de Lausanne

30.10.95, à 1900 au Bâtiment administratif de la Pontaise à Lausanne:

Conférence du div Regli, chef du service renseignement de l'Armée. Thème: «Réflexions sur les risques et les dangers actuels».

Tous les membres SVO sont cordialement invités.

Groupement de Morges

18.10.95:

Conférence publique réservée à tous les membres SVO. Pour plus d'informations, téléphoner à la secrétaire, M^{me} Binggeli, au 021/800 44 46.

Pour votre agenda

11.11.95, de 0900 à 1600:

Ecole professionnelle Neuhof à Lenzburg, séminaire d'information organisé par la SSO, concernant les initiatives (exportations d'armes, loi sur le matériel de guerre).

02.03.96, 0900:

Assemblée générale SVO à Beausobre Morges.

Commission de recrutement SVO

C'est une lapalissade que de déclarer que la génération montante est l'avenir de notre société. Et pourtant, il s'agit d'en prendre conscience, d'attirer nos jeunes camarades officiers à venir grossir nos rangs, afin d'apporter du sang neuf, de nouvelles idées et du dynamisme.

C'est pourquoi la SVO a constitué une commission de recrutement conduite par le cap Marc Genillard et le plt Jean-François Jaccoud. Ceux-ci orientent leurs actions dans les domaines suivants:

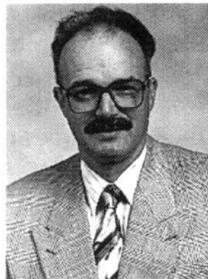
- exposés dans les écoles d'officiers de Bière, Chamblon, Moudon, Savatan;
- invitations aux séances de groupements pour les officiers en paiement de galons dans les écoles de recrues du canton de Vaud;
- visite aux officiers des troupes vaudoises en service, afin de leur parler du rôle des sociétés d'officiers;
- établissement de listes de tous les nouveaux officiers venus élire domicile dans le canton de Vaud;
- envoi de l'excellent dépliant de prospection de la SSO à tous les officiers vaudois ne faisant pas partie de la SVO;
- accueil de tous les officiers nouvellement promus au grade de lieutenant.

Il s'agit d'un programme ambitieux, mais avec l'aide de tous les actifs, nul doute que nous arriverons à maintenir nos effectifs pour suivre notre noble mission. Si de jeunes officiers voulaient se joindre à cette commission, ils sont invités à nous le faire savoir.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois »:
Lt Gregory de Pra — Case postale 126 — 1530 Payerne



Par
le colonel
Kurt Frutig,
président du
Groupement
Broye

« C'est dans la maison paternelle que s'élabore ce qui doit briller dans la patrie... » (J. Gotthelf)

Au terme de la période estivale, on a parfois l'impression que bien des parents se trouvent soulagés de voir leurs enfants reprendre le chemin de l'école. Là, ils seront pris en charge par des enseignants qui, à n'en pas douter, sauront s'occuper de cette tâche difficile (ô combien !) qu'est l'éducation ! Ils oublient, ces parents-là, que, si les enseignants peuvent aussi être des éducateurs (parfois), cette tâche essentielle leur incombe à eux, d'abord et principalement. C'est aux parents en effet qu'il appartient de guider les enfants sur le chemin d'une existence indépendante, de leur apprendre à se forger des certitudes, de leur donner le goût de l'effort aussi, de les habituer progressivement à prendre leurs responsabilités d'individus et leur apprendre celles qu'ils devront assumer plus tard, vis-à-vis de la société et des institutions.

Quelques réflexions pour une rentrée scolaire et avant des élections fédérales

Même si une éducation réussie découle en bonne partie d'une collaboration véritable entre école et foyer familial, que les parents que nous sommes, n'oublient pas d'assumer pleinement leur devoir d'éducation. Cela constitue aussi une part de leur devoir de citoyens, responsables de ce pays qui est notre bien commun.

« La politique ? Ça ne m'intéresse pas ». Celui qui cherche à intéresser ses compatriotes aux affaires communales, cantonales ou fédérales entend bien trop souvent cette petite phrase.

Les citoyens éliront prochainement les membres du Parlement fédéral. La tâche de l'électeur ne sera d'ailleurs pas simple. A qui accorder son suffrage ? Doit-il voter pour le candidat qui partage ses opinions quant à l'Europe, même s'il en diverge singulièrement dans d'autres domaines ? Ou alors, doit-il favoriser ce candidat qui prône une politique raison-

nable en matière de finances ou de politique de sécurité, bien qu'il s'oppose à une politique sociale adéquate ? Doit-il voter simplement « le parti », au moyen d'une liste bien compacte ? Bref, voter « juste » ne sera pas facile...

Pourtant, en tant qu'officiers convaincus de la nécessité d'une armée efficace, préoccupons-nous aussi des opinions des candidats sur cette question. Cela peut faciliter notre choix et couper court au dilemme. En ce qui me concerne, cet aspect sera décisif et guidera certainement mon choix devant l'urne.

Bien sûr, à chacun ses convictions, à chacun ses espérances ! Mais en tous les cas, n'oublions pas de nous acquitter de cette petite « corvée » qui fera de nous des citoyens à part entière et sera notre contribution à l'avenir politique de notre pays !

K. F.

L'armée, la société civile... et la société politique ?



par
Jean-François Calvin,
directeur
du Centre
patronal

Dans notre pays où l'esprit civique se fonde en partie sur l'esprit de défense, puisque c'est la base même de l'alliance confédérale, et où l'armée doit forcément reposer sur l'engagement des miliciens, il est juste et utile de vérifier continuellement la qualité des relations entre la vie civile et l'organisation militaire. L'armée s'y emploie avec un soin particulier ces temps-ci, puisque la vaste réforme dans laquelle elle s'est engagée entraîne des transformations assez profondes pour qu'elle en mesure les effets sur son image et sur la vie de tous les jours.

Il nous semble que ces rapports sont actuellement bons, meilleurs même qu'à certains moments du passé, du point de vue précis de l'auteur de ces lignes : celui des chefs d'entreprises vaudois. On soulignera trois motifs de cette appréciation positive.

D'abord, le travail de communication accompli depuis plusieurs années par des officiers généraux, des officiers supérieurs et des animateurs de sociétés militaires porte heureusement ses fruits. Ce n'est pas en vain qu'une besogne considérable d'information et de relations publiques a été abattue ;

ce n'est pas en vain que des articles et des discours, presque toujours fermes dans leurs conclusions, ont été régulièrement présentés dans les milieux les plus divers.

Ensuite, les effets pratiques des réformes en cours, notamment le resserrement des périodes de service militaire, donnent aux milieux économiques le sentiment que l'armée est animée d'un souci d'efficacité réjouissant ; cela donne confiance. Sous l'angle tout à fait pratique, les nouvelles dispositions sont aussi de nature à faciliter l'accomplissement parallèle des devoirs professionnels et des devoirs militaires.

Troisièmement, la transformation qui s'opère paraît éviter pour l'essentiel de tomber dans un vain bavardage sur la « démocratisation » de l'armée, ou sur les « méthodes participatives » impliquant la reconnaissance d'hypothétiques « droits de la troupe », que sais-je encore. On se rappelle que, voilà quelques lustres, un certain rapport «post-soixante-huitard» exprimait les démangeaisons sentimentalo-cérébrales de quelques quadragénaires mal sortis de l'adolescence. A l'heure actuelle, il semble que ces sortes nous seront épargnées.

Tout n'est peut-être pas dit cependant sur ce chapitre, puisque la réorganisation actuelle ne fait que commencer à entrer dans les faits. Une certaine rénovation des modalités de l'instruction, qui implique à juste titre une amélioration de la motiva-

tion personnelle, du sens de la responsabilité et de l'initiative individuelle, ne doit pas dériver vers une confusion des genres, car il est essentiel de distinguer entre les conditions psychologiques d'une formation réussie et la discipline dans l'engagement, entre la relation « pédagogique » et la relation hiérarchique qui reste indispensable. Les chefs d'entreprises, qui vivent au civil les problèmes du commandement, encourageront toujours l'armée à ne pas amoindrir les impératifs de la conduite.

Les relations entre le civil et le militaire, même si elles présentent aussi d'inévitables difficultés ponctuelles sur lesquelles on ne s'attardera pas ici, sont donc bonnes dans l'ensemble aux yeux des dirigeants de l'économie.

Quelle déception dès lors de voir à quel point les politiques, eux, gâtent le jeu lorsqu'il s'agit de la repourvue de la fonction suprême, à la tête du Département militaire fédéral. Il est normal qu'un conseiller fédéral, mission accomplie, souhaite changer de département. Il est en revanche hautement déplaisant que les supputations, les pressions, les résistances et les protestations aboutissent à présenter cette haute responsabilité comme la pire des corvées. Les soldats et les patrons peuvent unir leurs voix pour rappeler aux politiques que le respect dû au chef ne tient pas qu'à sa personne, mais aussi au respect de sa fonction.

J.-F. C.

Colloque avec les jeunes

En juillet 1993, la SVO avait organisé une rencontre avec de jeunes officiers, afin d'aborder avec eux des problèmes actuels et de découvrir quelles étaient leurs attentes. Nous leur avions promis de reconduire cette expérience et plusieurs participants nous ont interpellés à ce sujet.

Aussi avons-nous décidé d'organiser à nouveau, le 13 décembre 1995, à 18 heures, au Bâtiment administratif de la Pontaise à Lausanne, un colloque avec un groupe de jeunes officiers, durant lequel nous aborderons des thèmes comme :

– Armée 95. Etat des lieux. Vos attentes, satisfactions et insatisfactions, vos craintes et critiques.

– L'égalité des sexes à l'armée. Un progrès ou une mode ?

– Les sociétés d'officiers, et la SVO en particulier, ont-elles un rôle à jouer ? Sont-elles vraiment utiles ? Pourquoi les boude-t-on ?

– La neutralité suisse est considérée comme un tabou. Qu'en pensez-vous ? Ne devrait-on pas en parler davantage ?

– La carrière militaire est-elle un frein ou un tremplin pour une carrière civile ?

Cette rencontre sera dirigée par des membres du Comité SVO et des présidents de groupements :

– Maj EMG D. Rubattel, président du groupement du Gros-de-Vaud

– Maj EMG A. Jaccard, président du groupement de Morges et environs

– Cap EMG J. Bühler, président du groupement Montreux-Aigle

– Cap Stéphane Rezso, membre du Comité SVO.

Une liste a déjà été établie mais, si de jeunes officiers désiraient se joindre à nous, ils peuvent s'adresser directement au maj EMG Denis Rubattel, Rte de Boussens, 1041 Bioley-Orjulaz, tél. privé 021/882 57 20, tél. prof. 024/25 93 53 ou 038/43 96 11.

L'enfer du Bishorn

24 Heures, dans son édition de *La Boussole*, titrait dernièrement « Le Bishorn un 4000 pour les dames ». Cette course (renvoyée l'année dernière à cause de risques d'avalanches) mise sur pied par le président du groupement de Lausanne, s'est déroulée le week-end des 26 et 27 août 1995. Une dizaine de mordus et de courageux s'étaient donnés rendez-vous à Zinal pour vivre cette course sous la conduite d'un guide chevronné. Ce fut un week-end tout simplement exceptionnel dont tous les participants garderont un lumineux souvenir. Mais cela ne fut pas une promenade de santé : tout d'abord la marche d'approche jusqu'à la cabane de Tracuit requiert un certain entraînement et beaucoup de résistance, étant donné la forte dénivellation.

Après une courte nuit passée en cabane, départ à 5 heures en cordés, lampes frontales éclairant le névé pour partir à l'assaut du Bishorn. Si ce n'est pas un sommet à aborder en varappe, c'est tout de même un 4000 mètres respectable où il vaut mieux être en forme et bien équipés, car la température est très basse, les vents tourbillonnent sans cesse et il faut une bonne dose de courage pour atteindre le sommet et redescendre le même jour sur Zinal. C'était de toute beauté et, comme à l'accoutumée, les absents ont vraiment eu torts, car c'est le genre d'efforts qui laissent des souvenirs marquant et qui permettent d'entretenir la camaraderie.

L'ambiance était fantastique, chacun étant extrêmement solidaire, ce qui est indispensable dans ce genre d'aventure. Nous tairons faute de place toutes les drôleries que nous avions prévu de relater. Nous ne pouvons que féliciter très chaleureusement l'organisateur le major André Berdoz qui nous a comblés.

Alex Cornu

Activités de la SVO en novembre 1995

Centre d'histoire et de prospective militaires

09.11.95, de 17 h 30 à

19 h 15 :

Cours d'histoire V: «Aspect de la guérilla et du terrorisme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale», présenté par le col EMG Michel Chabloz.

23.11.95, de 17 h 30 à

19 h 15 :

Cours d'histoire VI: «La guerre d'indépendance d'Israël», présenté par M. Olivier Bangerter.

Ces cours se tiennent au Pavillon Général Guisan, av. Général Guisan 119 à Pully.

Régions morgienne et la Côte

22.11.95, à 20 h 15 :

Assemblée générale du groupement de la région morgienne, au Restaurant du Léman à Morges.

22.11.95, à 18 h 00 :

Assemblée générale du groupement de la Côte, au Caveau de et à Luins.

Groupement de Montreux-Aigle

09.11.95, 20 h 30

à Villeneuve :

Centre régional d'instruction Est-Vaudois de la protection civile: «Quoi de neuf au recrutement?»

Conférence du col EMG Combernoz, officier du re-

crutement en Suisse romande.

Groupement de la Broye

15.11.95, 20 h 15

à Avenches :

A l'Hôtel-Restaurant La-cotel : «Organisation et engagement des brigades blindées».

Conférence du br Jacques Dousse, cdt br bl 1.

Groupement du Gros-de-Vaud

Réintroduction d'un Stamm à l'Hôtel de Ville d'Echallens, le mardi 12.12.95, dès 17 h 30 ainsi que le mercredi 13.03.96, dès 17 h 30.

Rappel

30.10.95, 19 h 00
à Lausanne :

Bâtiment de la Pontaise : «Réflexions sur les risques et les dangers actuels».

Conférence du div Regli, chef du service de renseignements de l'Armée.

11.11.95, de 9 h 00
à 16 h 00 :

Ecole professionnelle Neuhof à Lenzburg : séminaire d'information organisé par la SSO, concernant les initiatives «exportations d'armes, loi sur le matériel de guerre».

Lecture

Édité à l'occasion du 10^e anniversaire du renouveau des Milices vaudoises.

Découvrir la genèse des Milices vaudoises, c'est parcourir près de mille ans de faits historiques liés à cet esprit de service librement consenti, qui caractérise le Vaudois de toujours.

La mythologie et la réalité des événements qui jalonnent la longue histoire du Pays de Vaud, comme le renouveau des Milices vaudoises, confirment une fois de plus, la volonté de ce peuple d'avoir l'honneur de cultiver ses traditions et son ancestral souci d'être fidèle à l'esprit de défense d'un pays avec lequel il fait corps.

En 180 pages et 130 illustrations, noir-blanc et couleur, ce splendide ouvrage grand format a été préparé par l'Association des Milices vaudoises.

Ce livre peut-être commandé auprès des Editions CABEDITA, La Léchère, route de la Gare, 1137 Yens, au prix de Fr. 68.- (frais de port et TVA compris).

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Lt Gregory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne



Par
Alex Cornu,
président
de la SVO

Editorial

également très active ; elle a créé des musées, fait revivre certains ouvrages pour des visites. Le groupement de Lausanne de la SVO a participé à l'organisation du Festival des musiques militaires qui s'est déroulé à Beaulieu en septembre 1995. Les manifestations du lancement du film *Général Guisan* furent mises sur pied par les groupements de Lausanne et de la Broye de la SVO. A cette occasion, dans les arènes d'Avenches, l'Association suisse des sous-officiers a assuré la sécurité et le contrôle des entrées. La Société d'artillerie d'Avenches a tenu de façon exemplaire la cantine dans les arènes. Les sociétés militaires ont également été très actives lors des votations de juin 1993 au sujet des FA/18 et des places d'armes, où elles n'ont pas craint de s'engager en descendant même dans les rues et en manifestant à Berne. Les exemples de ce type pourraient se multiplier, mais je m'en tiendrais là pour le moment.

Dans le contexte d'Armée 95, les sociétés militaires jouent un rôle toujours plus important dans la formation technique de leurs membres en organisant des cours, des rencontres, des concours obligeant tous les participants à s'entraîner, à maintenir leurs

connaissances au meilleur niveau.

La Section des activités hors service du DMF voit sa tâche ainsi facilitée par ce travail sérieux et en profondeur des sociétés militaires. Nos officiers généraux apprécient et soutiennent ces activités. Cette disponibilité au service de la collectivité est également un élément important pour l'image de notre armée.

Malgré ce tableau au demeurant fort sympathique et positif, ces sociétés qui s'engagent rencontrent de gros problèmes de recrutement. Ce sont un peu toujours les mêmes qui organisent, qui participent et qui se dévouent, mais les effectifs ne cessent malheureusement de diminuer.

Aussi je voudrais lancer ici un vibrant appel à tous les commandants de régiment, de bataillon, pour qu'ils fassent connaître à leurs cadres et à leurs soldats spécialistes l'existence de ces sociétés, le rôle important qu'elles jouent afin que puisse subsister cette culture militaire hors service et cet esprit de milice. Les comités des sociétés militaires sont prêts à fournir toute la documentation nécessaire et, le cas échéant, à venir parler à la troupe en cours de répétition.

Le *Journal de Moudon* relatait dernièrement une action fort sympathique de la Section vaudoise des chauffeurs militaires qui, durant tout un week-end, avait transporté bénévolement des personnes handicapées, dans le cadre des championnats suisses de sport en fauteuil roulant qui se sont déroulés en août dernier à Yverdon. Ce genre d'activité et ce dévouement pourtant courants de la part des sociétés militaires sont malheureusement trop mal connus et il était normal de les évoquer une fois.

Il n'est pas rare non plus de voir les membres des sociétés de transmissions mettre à profit leurs connaissances acquises à l'armée et assurer les liaisons lors de manifestations importantes. Les sociétés d'artillerie, qui possèdent presque toutes des anciens canons, ouvrent les feux de bien des manifestations patriotiques et civiques. L'AVIA participe également bénévolement à l'organisation d'expositions et de meetings. L'Association des troupes de forteresses est

Réflexions sur la capacité opérationnelle



par
le brigadier
Jacques
Dousse,
commandant
de la brigade
blindée 1

En période de paix, même relative, il est capital de ne jamais perdre de vue que les situations dans lesquelles l'armée serait appelée à s'engager sont caractérisées par l'incertitude et l'insécurité permanentes. Agir efficacement exige l'effort discipliné, organisé et coordonné d'une formation, en vue d'atteindre un objectif dans un délai toujours limité, dans une situation en constante évolution et face à un adversaire dont on ne connaît pas ou qu'imparfaitement les intentions. La valeur d'une armée dépend donc de sa capacité opérationnelle.

A la lumière de ces prémisses, la capacité opérationnelle peut se définir comme la possession des qualités morales et intellectuelles, psychiques, physiques et techniques nécessaires à la maîtrise de toutes les situations d'un conflit armé, accompagnée de la volonté de démontrer intégralement ces qualités face à l'adversaire. Est apte au combat, non seulement celui qui veut et qui sait se

battre, mais encore celui qui résiste à toutes les vicissitudes du champ de bataille.

De tout temps, les théoriciens de la guerre ont médité sur la capacité opérationnelle. Certains mettent en exergue l'importance du facteur moral, d'autres prônent la primauté de la supériorité numérique. La comparaison des forces sert à expliquer les batailles perdues, à justifier les planifications stratégiques, les manœuvres opératives et la conduite tactique.

L'analyse méthodique de l'aptitude au combat met en évidence trois groupes de facteurs : le nombre, le moral et la capacité.

Le facteur « nombre » comprend toutes les données quantifiables, l'effectif des combattants, la qualité et la quantité des armements et matériels, le milieu et les renforcements de terrain ainsi que les biens logistiques disponibles.

Le facteur « moral » représente les éléments non quantifiables, comme la discipline, l'agressivité, l'esprit de corps, la volonté de survivre, l'esprit de sacrifice, la qualité de la conduite et la personnalité des chefs, l'initiative, la confiance envers les supérieurs et les subordonnés.

La « capacité » est l'aptitude à mettre en œuvre, grâce à une doctrine rationnelle et à une instruction de haut niveau, les autres facteurs (nombre et moral) dans le combat interarmes. L'instruction ne se réduit pas seulement à la transmission des connaissances. A côté de la maîtrise des armes, appareils et engins, l'éducation est également déterminante. L'éducation tend, en effet, à créer l'acoutumance au comportement et à l'engagement du soldat en cas de conflit.

Ainsi la capacité opérationnelle est bien l'aptitude individuelle et collective à affronter les épreuves morales et physiques extraordinaires. La capacité opérationnelle est la congruence du nombre, du moral et de la capacité ; en termes mathématiques, elle est le produit de ces trois facteurs.

Les forces armées ne sont jamais que relativement aptes au combat. C'est cet effort obstiné et permanent vers la perfection qui fait la valeur d'une armée. La véritable guerre, c'est la préparation intensive du conflit, c'est la recherche de la capacité opérationnelle idéale.

Pas toujours facile ! Pas facile non plus à faire comprendre...

J. D.

La vie des groupements

Groupement Montreux-Aigle : que s'est-il passé en 1995 ?

Activités variées et fréquentation en hausse. Tel est le bilan réjouissant qui peut être tiré à ce jour des activités du groupement en 1995. La saison a démarré sur les chapeaux de roues avec deux activités en février : une conférence publique de M. Pierre Rey, directeur de la Fondation du Levant, sur les problèmes liés à la drogue, puis une participation à la répétition générale du rapport de la division de montagne 10 à Montreux. Les images projetées dans l'Auditorium Stravinski et le matériel exposé dans les halles d'exposition du magnifique Centre de Congrès et d'Expositions montreusien ont attiré la foule des grands jours. Les membres du groupement de Montreux-Aigle voyaient avec plaisir une cohorte d'officiers du groupement voisin de Vevey se joindre à elle pour cette visite. Un vent de dynamisme, de modernité et de confiance en notre armée a soufflé sur Montreux ce jour-là et a enthousiasmé la soixantaine de personnes présentes.

Participation en hausse également lors de l'assemblée générale du groupement qui s'est déroulée à

l'Hôtel Victoria à Glion à la mi-mars. Madame Suzette Sandoz, conseillère nationale, a su trouver les mots justes pour rendre accessibles les méandres de la défense générale. Autre point fort de cette assemblée : la nomination d'un membre d'honneur du groupement, en la personne du colonel Edmond Millioud, qui fut président du groupement pendant plus de dix ans.

L'arsenal d'Aigle a mis son infrastructure à la disposition des officiers de Montreux-Aigle pour l'organisation des conférences des mois d'avril et mai. En avril, le colonel Zbinden et le capitaine EMG Fehr ont fait partager aux nombreuses personnes présentes leurs expériences personnelles dans l'engagement en cas de catastrophe en Suisse et à l'étranger : les inondations de Brigue et le tremblement de terre de 1993 en Turquie ont été évoqués en détail et en images. En mai, la situation chaotique de la Russie était relatée, avec ses espoirs et ses dangers ; un parallèle était tiré avec l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, mettant en évidence certaines similitudes et de

nombreuses différences. Quelques officiers veveysans y ont également participé ; nous affichions « salle comble » à l'arsenal d'Aigle.

Les mois de mai, juin et septembre étaient consacrés au tir : au mois de mai, un cours de tir gratuit pour les membres était organisé en collaboration avec deux moniteurs de tir de la police municipale de Montreux. Ce cours a permis au groupement d'atteindre un résultat jamais atteint jusqu'ici : une troisième place au tir inter-groupements de la SVO. Puis, le tir de l'amitié entre sous-officiers et officiers mettait à la mi-juin un terme aux activités du premier semestre. Quelques nouveaux tireurs, pour la plupart de jeunes officiers, sont venus renforcer l'ancienne garde, ce qui est réjouissant. Enfin en septembre, quelques tireurs des groupements de Montreux et Lausanne s'initiaient aux armes de chasse et au tir sur cibles mobiles (lièvres métalliques, pigeons d'argile, etc.). Le programme de l'automne prévoit une multitude d'activités. Nous espérons vous y voir nombreux.

SVO

Activités de la SVO en décembre 1995

Centre d'histoire et de prospective militaires

07.12.95, de 17 h 30

à 19 h 15 :

Cours d'histoire VII. «Le porte-avions et la projection de puissance: l'évolution des stratégies, des technologies aéronavales, de la Seconde Guerre mondiale à la guerre du Golfe» présenté par Monsieur Pierre Streit.

Ce cours se tient au Pavillon Général Guisan, av. Général-Guisan 119 à Pully

Groupement de Lausanne

Section des cavaliers

18.12.95, dès 14 h 00

Centre équestre lausannois. Participation à la fête de Noël.

Dans le cadre des activités hors service, le groupement de Lausanne a mis sur pied, en collaboration avec le service des sports de l'Université et de l'Ecole polytechnique fédérale, un programme de «sport à la carte» très attractif. Vous pourrez y exercer les disciplines à choix suivantes:

- arts martiaux;
- athlétisme;
- condition physique;
- escrime;
- musculation;
- natation;
- ski de fond;
- ski alpin;
- tennis.

Ces cours ont lieu au centre sportif de Dorigny.

Prix de la carte annuelle: simple Fr. 140.–; double Fr. 200.–.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Monsieur Georges-André Carrel, Sports universitaires, Centre sportif de Dorigny, 1015 Lausanne (tél. 021/692.21.50).

Groupement du Gros-de-Vaud

Stamm du mois: le mardi 12.12.95, dès 17 h 30,

à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

A agender

Assemblée générale SVO

Samedi 2.3.96, de 9 heures à 12 heures, au Théâtre de Beausobre à Morges.

Election du nouveau Président et renouvellement du comité.

Orateur: Monsieur J.-F. Leuba, actuel vice-président du Conseil national.

La SVO sur la place d'armes de Chamblon

Sous l'égide du groupement du Gros-de-Vaud, présidé par le major EMG Denis Rubattel, tous les membres de la SVO étaient conviés à assister à des démonstrations de l'ER chass de chars et fus ter 216 à Chamblon.

Les 70 personnes présentes ne s'étaient pas trompées et nous avons assisté le samedi 14 octobre 1995 à des démonstrations de qualité.

Le commandant de cette école, le colonel EMG Monod, a tout d'abord, avec beaucoup d'humour et de gentillesse, présenté son école et le programme d'instruction. A la suite de quoi nous avons pu monter dans des chars *Piranha*, exercer nos talents aux simulateurs de conduite et aux simulateurs de tir *Fass 90* avant d'apprécier le travail très spécifique des fusiliers territoriaux.

Le ciné-tir du *Fusil d'assaut 90* nous a également impressionnés.

Les participants ont apprécié que les instructeurs, les of, sous-of et soldats de la milice consacrent un samedi matin aux membres de la Société vaudoise des officiers. Cela mérite d'être souligné et salué à sa juste valeur.

La qualité de l'accueil fut chaleureuse, les jeunes recrues étaient fières de nous présenter leurs armes et répondre à nos multiples questions.

Nous garderons de cette journée un lumineux souvenir et remercions le cdt de l'ER chass de chars et fus ter 16, le colonel EMG Monod.

A. Cornu

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Lt Gregory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne

Esprit de défense et esprit d'ouverture

(ou pour un retour aux valeurs simples et immuables dictées par la nature des choses)



Par le
divisionnaire
Bernard
Mayor, com-
mandant de
la Division de
montagne 10

La circulation toujours plus rapide des informations rend notre époque passionnante. Elle comporte par contre les dangers classiques qui se présentent chaque fois qu'un progrès de l'être humain n'est pas assorti du développement correspondant de son sens des responsabilités.

C'est bien ce qui arrive aujourd'hui. Ces dangers se concrétisent par une immense confusion des valeurs dont profitent allègrement tous ceux qui travaillent au démantèlement de notre démocratie. Leur instrument de prédilection, c'est le pire des maux qui soient sortis de la boîte de Pandore : la mauvaise foi. Elle engendre l'abus de droit et le procès d'intention.

Au nom de la liberté d'expression, on viole les droits de la personnalité et les principes élémentaires de la dignité humaine. La défense des droits supplanter l'accomplissement des devoirs au lieu de le côtoyer. La critique devient insulte et irrespect. La terre d'accueil reçoit aussi les terroristes, les criminels et les foyers d'intolérance religieuse de peur d'avoir l'air policière et soupçonneuse.

Or, pour prévenir cette maladie lancinante et savamment entretenue, qu'on appelle en Suisse le « malaise » et qui peut mener aussi bien à la faillite du pays qu'à sa prise en main par la dictature d'intérêts éphémères, il faut rechercher les conditions de la lucidité :

- recourir aux valeurs simples qui sont inscrites dans la nature des choses;

- penser positivement en sachant que rien ni personne ne pourra jamais effacer ces valeurs;

- refuser les livraisons des marchands d'illusions qui pratiquent la mauvaise foi et le procès d'intention;
- participer, accepter des responsabilités, agir avec confiance, aimer son pays.

La liberté assortie du respect de la liberté d'autrui, la famille, l'éducation, le civisme, la franchise, la responsabilité, l'esprit d'entreprise, la solidarité, la tolérance sont des valeurs dictées par la nature des choses. Elles peuvent devenir simples si on les aborde par l'intelligence telle que la définit Louis Pauwels : « l'intelligence, c'est ce qui se passe lorsque rien n'empêche l'intelligence de fonctionner. »

Les blocages idéologiques et doctrinaires, le sentiment d'insécurité, le manque de confiance en soi constituent les principaux obstacles à son bon fonctionnement.

Un exemple typique s'applique en Suisse à la ma-

nière dont on traite cette valeur si simple et si naturelle qu'est l'esprit de défense.

Le manque de discernement ou la mauvaise foi l'opposent systématiquement et d'une façon parfaitement abusive à l'esprit d'ouverture et au progrès.

Pourtant, l'esprit de défense est inscrit dans la nature d'une façon si évidente que tout être humain est contraint d'y consacrer un minimum d'efforts : il s'agit de l'instinct de conservation, donc de la naissance spontanée du sentiment du devoir, envers soi-même et envers la collectivité. Il y a cinq conséquences à tirer de cette constatation :

– Imposé par la nature des choses, l'esprit de défense est bon, il est légitime et il est indispensable.

– Affecté à la protection élémentaire des personnes dans leurs droits fondamentaux, des biens dans leur intégrité et des sociétés dans les bases vitales de leur organisation, l'esprit de défense est l'affaire de tous et nul ne peut s'y soustraire sans que soient menacées sa propre existence et celle de la collectivité.

– Il faut cependant bien préciser que l'esprit de défense se limite naturellement à la protection et à la promotion des intérêts qui sont communs à l'ensemble des membres d'une société. A l'échelle d'un pays, l'esprit de défense ne peut donc en aucun cas être confondu avec l'esprit de caste, l'esprit de classe, l'esprit de clocher, l'intolérance, l'intégrisme ou le totalitarisme.

– Au service de l'épanouissement et du progrès, l'esprit de défense a pour vocation, comme la notion de sûreté dans la conduite des troupes, de préserver la liberté d'action des hommes et des collectivités. Il ne doit donc en aucun cas être confondu avec le complexe de persécution, l'autoritarisme, le conservatisme ou, au contraire, le laxisme et l'abandon aux idéologies militantes devant la menace terroriste. L'esprit de défense doit donc naturellement cohabiter avec l'esprit d'ouverture.

– Enfin, l'esprit de défense implique pourtant, dans des conditions bien définies, l'usage légitime de la force.

L'individu a droit à cet usage, alors exceptionnel et proportionné au danger

subi, lorsqu'il est en situation de légitime défense;

Mais ce droit existe essentiellement au niveau du pays; dans la constitution, les citoyens ont délégué à l'Etat le monopole de l'usage de la force; l'Etat en fait alors l'utilisation prescrite dans la loi en engageant au besoin ses forces de police et ses forces armées.

C'est pour cela qu'avant de vouloir liquider les arsenaux, il faut d'abord supprimer les véritables causes de la guerre qui sont faites de trois cercles vicieux confusément imbriqués les uns dans les autres :

● Le cercle de la misère mentale provoquée par les lacunes de l'éducation familiale, par l'absence d'éducation civique et par l'irresponsabilité de certains manipulateurs de l'information.

● Le cercle des incomunicabilités qui sévit quand la densité des échanges entre deux groupes humains descend au-dessous du seuil limite permettant l'estime et la compréhension.

● Enfin, le cercle des anarchies et des totalitarismes qui s'installe quand

on abuse de ces deux grands ennemis potentiels de l'homme que peuvent devenir l'ordre ou le désordre lorsqu'on veut les exagérer.

Rechercher la sécurité et la paix, c'est d'abord faire éclater ces cercles vicieux. Le véritable esprit de défense, c'est la volonté de tout faire pour y parvenir, mais c'est surtout la détermination de ne pas se lais-

ser surprendre dans cette attente, en négligeant l'entretien, le financement, l'aptitude au combat objective et réaliste de nos forces armées.

Evidemment, pour parvenir à cette calme détermination qu'apporte la référence constante aux valeurs simples et immuables dictées par la nature des choses, la famille, l'école, les médias, les partenaires

sociaux et le monde politique doivent faire converger leurs efforts sur l'éducation de notre jeunesse, en commençant par montrer l'exemple. Vaste programme mais défi stimulant.

Sans la liberté, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Sans la responsabilité, la liberté n'est qu'une illusion.

B. M.

1^{er} *Tir Inter-Unités des troupes romandes*

par le colonel Didier Amy, président du Tir Inter-Unités des troupes romandes

Après 27 éditions (1968 - 1994) du Tir Inter-Unités des troupes vaudoises et pour s'adapter à Armée 95, le comité d'organisation, avec le soutien du commandant du Corps d'armée de campagne 1, Jean Abt, a mis sur pied un Tir Inter-Unités des troupes romandes.

Ce nouveau concours à 300 m et 25 m invite des équipes de 4 tireurs du CA camp 1, de la div camp 2, de la F div 3, de la div ter 1, de la br bl 1, de la br bl 2, de la div mont 10, de la br fort 10 et de la br ter 10. Les chefs de département militaire des cantons romands (BE, FR, VD, VS, NE, GE, JU) ont également donné leur accord à ce concours pour les EM et unités admi-

nistrés par leur Service des affaires militaires respectifs.

A la catégorie « invités militaires » s'ajoute deux catégories « invités », les corps constitués (police, pompiers, etc.) les garde-fortifications, les garde-frontières et, d'autre part, les sociétés, associations militaires et les amicales des corps de troupes dissoutes au 31 décembre 1994.

156 groupes, soit 506 tireurs ont pris part à la première édition qui s'est déroulée le 7 octobre 1995 au stand de Vernand sur Lausanne. La partie officielle, en présence de nombreuses personnalités, civiles et militaires, a été agrémentée par les discours de M.

le conseiller d'Etat vaudois Philippe Bieler, chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires, de M. le commandant de corps Jean Abt et par la Fanfare des collèges lausannois.

Le comité d'organisation, issu de la Société de sous-officiers de Lausanne et présidé par le colonel Didier Amy, a procédé ensuite à la remise des prix et challenges des cantons et des Unités d'Armée et a récompensé les trois premiers individuels à 300 m, 25 m et au combiné 2 distances.

La prochaine édition du tir aura lieu le samedi 5 octobre 1996 à Vernand.

Activités de la SVO en janvier 1996

Groupement région morgienne et la Côte

24.01.96, 18 heures :

Commémoration de l'indépendance vaudoise.

Place du Château à Lausanne, salle du Grand Conseil vaudois, suivi du traditionnel souper vaudois.

Inscription auprès du major André Berdoz, chemin des Crêts 4, 1603 Grandvaux, tél. P 021/799 19 15 B 021/799 37 37.

Groupement de Montreux-Aigle

11.01.96, 20 h 30 :

Visite du cinéma de tir de Savatan.

Venez nombreux afin de découvrir et essayer le simulateur pour l'instruction au fusil d'assaut.

A agender

21 au 24 mars 1996 :

Visite de la marine française à Brest et séjour à Paris.

Rappel

Assemblée générale SVO:

Le samedi 2 mars 1996 dès 08 h 30, au Théâtre de Beausobre à Morges, avec entre autre l'élection du nouveau président, le re-

nouvellement du comité et la conférence de Monsieur J.-F. Leuba, actuel vice-président du Conseil national.

Les cartes d'inscription vous seront envoyées par l'intermédiaire du président de votre groupement.

Un membre de la SVO à l'honneur



En date du 18 octobre 1995, le DMF publiait un communiqué de presse annonçant les mutations pour les postes supérieurs de notre armée et de l'administration dans le cadre des réformes DMF 95.

C'est ainsi que nous avons appris que le colonel EMG Pierre-André Winteregg avait été promu en qualité de Directeur de l'Office fédéral de l'instruction des Forces aériennes, avec promotion au grade de divisionnaire.

Cette nouvelle nous réjouit particulièrement, car le colonel EMG Winteregg est un membre actif de notre société. Il fut en particulier le dynamique président du groupement de la Broye de 1992 à 1994 et fut l'un des mentors de la commission de révision des statuts de la SVO. Il participa très activement aux séances du Comité cantonal où ses avis toujours très pertinents étaient appréciés et écoutés.

Le colonel EMG Winteregg fit toute sa carrière dans les troupes DCA. Il fut en particulier commandant de l'ER DCA 46/246 à Payerne, commandant des EC I, II, III de l'armée ; il commanda le régiment DCA 8 et occupe actuellement le poste de Chef de coordination et planification au commandement des troupes ADCA. De 1987 à 1988, il a suivi les cours de la réputée Ecole supérieure de guerre Interarmée de Paris. Sa rigueur, ses compétences, ses connaissances professionnelles feront merveille dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons au futur divisionnaire Winteregg plein succès dans le cadre de ces importantes fonctions et espérons vivement qu'il reste fidèle à la SVO.